



Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
Montferrand
1, 2, 3, 5 place Poly, 22 rue de la Rodade

Bailliage, puis maison de ville ; ensemble de maisons, puis collège de jésuites de Montferrand, puis immeuble Saint-Pierre et maisons, actuellement immeuble et maisons

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002625
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019, 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : tribunal, maison consulaire, collège, maison
Précision sur la dénomination : bailliage ; maison de ville
Genre du destinataire : de clercs réguliers de la compagnie de Jésus
Vocabulaire : Saint-Pierre
Destinations successives : immeuble
Parties constituantes non étudiées : cour, église, jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1831, C, 76, 77, 79, 972, 973, 974, 981, 982 ; 2019, LX, 185, 186, 189, 190

Historique

L'hôtel du bailliage est construit avant 1416 par Jean, duc de Berry pour y accueillir le bailliage royal, dont le siège est à Montferrand de 1425 à 1556. Après le transfert du bailliage à Clermont en 1556, il devient maison de ville, mais une partie des lieux est louée à des particuliers.

Fondé à Montferrand en 1634, le collège des jésuites s'installe dans cet édifice, ainsi que dans plusieurs maisons mitoyennes selon des plans établis par le père jésuite Christophe Guyot. Le collège est pourvu d'un jardin situé à l'emplacement de l'îlot délimité par les actuelles rues du Puits-Martel, d'Aline, Marmillat et la place Poly.

En 1648, le collège est agrandi par la construction d'un petit corps de bâtiment situé entre la maison de ville et l'actuel immeuble 1 place Poly. Interviennent sur ce chantier le maître maçon Anne Mignon, le tailleur de pierre Lucas Congre, le charpentier et couvreur Antoine Vaisson, le maître charpentier Jacques Lamouroux ; les travaux sont achevés au printemps 1649. Ce bâtiment est démoli lors de l'ouverture de la place au Chanvre, au début du 19^e siècle.

Après le transfert du collège à Clermont en 1663, la municipalité récupère la propriété de l'ancien hôtel du bailliage et en loue une partie, affectée à usage d'habitation, tandis que l'autre, ancienne église du collège, devient église paroissiale placée sous le vocable de Saint-Pierre. Cette dernière est transformée en immeuble par surélévation dans la seconde moitié du 19^e siècle (sur la coupe dessinée par l'architecte Louis-Charles Ledru en 1829, elle n'a qu'un niveau d'élévation).

Au 19^e siècle, le bâtiment, toujours en mauvais état, accueille des étals du marché au chanvre dans sa partie occidentale, sert de logement aux curés de la paroisse dans sa partie orientale, et héberge l'infanterie dans le reste des locaux.

Toujours propriété de la commune de Clermont-Ferrand, c'est actuellement un immeuble affecté à diverses associations ; l'une des salles porte le nom d'Auguste Ricard de Montferrand, dite aussi salle Poly.

Période(s) principale(s) : 1er quart 15^e siècle ()
Période(s) secondaire(s) : 2e quart 17^e siècle (), 2e moitié 19^e siècle ()

Dates : 1416 (daté par travaux historiques), 1634 (daté par source), 1648 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Christophe Guyot père (architecte, attribution par source), Anne Mignon (maître maçon, attribution par source), Lucas Congre ou Congrè (tailleur de pierre, attribution par source), Antoine Vaisson (charpentier, attribution par source), Jacques Lamouroux (maître juré de charpenterie, attribution par source), Jacques Lenoir (architecte communal, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Jean de France, duc de Berry (personnage célèbre, commanditaire, attribution par travaux historiques)

Description

Le collège des jésuites de Montferrand occupait plusieurs édifices : l'ancien hôtel du bailliage, devenu maison de ville, actuellement immeuble et salle communale, dite salle Poly ou Ricard de Montferrand, et un ensemble de maisons dont certaines ont disparu et d'autres subsistent (voir dossier [IA63002706](#)).

Dans son état actuel, l'ancien hôtel du bailliage s'élève sur une parcelle barlongue où se succèdent deux corps de bâtiments parallèles reliés, hauts de deux étages carrés. Sur la cour qui les sépare s'élève une tour d'escalier en vis hors-œuvre dont le toit a été rabaissé.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : trachy-andésite, pierre de taille ; trachy-andésite, moellon, enduit partiel ; trachy-andésite, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 2 étages carrés

Couvrements : voûte d'arêtes ; voûte d'ogives

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon découvert ; appentis

Escaliers : escalier hors-œuvre : escalier en vis sans jour, en maçonnerie ; escalier dans-œuvre : escalier droit, en maçonnerie ; escalier dans-œuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie, suspendu

Typologies et état de conservation

Typologies : immeuble à deux corps de bâtiments parallèles reliés

État de conservation : bon état, remanié

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : ornement animal

Précision sur les représentations :

gargouille saillante

Statut, intérêt et protection

porte à encadrement mouluré et sculpté (gâble) au premier étage de l'ancien hôtel du bailliage

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : porte

Statut de la propriété : propriété de la commune (pour l'ancien hôtel du bailliage), propriété privée (pour les maisons sises 1, 3 et 5 place Poly)

Le collège des jésuites de Clermont : un premier collège à Montferrand

HISTORIQUE

Introduction

C'est dans l'ancien hôtel du bailliage, souvent désigné comme " maison de ville " dans les sources, que les consuls de Montferrand ont mis à disposition des jésuites, que ces derniers s'installent lors de la création du collège en 1634 ¹. Et non, comme l'affirmait Tardieu², souvent repris sans être discuté (base Mérimée, [PA00092043](#) ; REGOND, A., PIERA, P., 2003, p. 227) dans l'ancien palais de la Cour des aides³, où les ursulines installent leur couvent en 1638. D'autant qu'il est peu probable que ces dernières, qui hébergeaient des pensionnaires, aient cohabité avec les jésuites et leurs élèves de 1638 à 1663 ⁴, date du départ de ces derniers à Clermont.

Le plan réalisé par le père Christophe Guyot pour l'aménagement du collège en 1634 (B.n.F, Est., FOL-HD-4 (9) ; ill. IVR84_20196300183NUCAB, et ci-dessous, § 2.1) le confirme : la partie des bâtiments représentée en bas à gauche, avec escalier en vis hors-oeuvre sur cour entre deux corps de bâtiments, dont celui situé le long de la rue de la Rodade comprend quatre pièces voûtées en rez-de-chaussée, correspond bien au plan de l'hôtel du bailliage et de l'ancienne chapelle Saint-Pierre (actuellement immeuble, 22 rue de la Rodade), tels qu'ils sont également représentés sur le cadastre napoléonien, colorés en bleu (ill. ci-dessous).



Cadastre napoléonien, 1831 : détail (AD Puy-de-Dôme, 51 Fi 355)

1. L'hôtel du bailliage

Le bâtiment est construit avant 1416 par Jean, duc de Berry : le gonfanon d'Auvergne sculpté à la clef de voûte de la salle du rez-de-chaussée ouvrant sur la rue de la Rodade en atteste. H. Du Ranquet a émis l'hypothèse d'une construction vers 1389, au moment où Montferrand redevient chef du comté d'Auvergne⁵. Une étude dendrochronologique réalisée en 2005 confirme une date comprise entre la fin du 14^e et le début du 15^e siècle. Le bailliage royal s'y établit de 1425, date de sa création par Charles VII, à 1556, date de son transfert à Clermont. Entre 1524 et 1551, les délibérations de la ville avaient également lieu dans l'une de ses salles, désignée dans les sources comme "auditoire de la ville"⁷. Tout porte à croire qu'il s'agit de la salle du premier étage, aujourd'hui cloisonnée, pourvue d'une vaste cheminée et dans laquelle on pénétrait par une porte dont l'encadrement est richement sculpté.



1^{er} étage, salle sud est : porte de l'auditoire de l'ancien bailliage

Il semble que les consuls aient perpétué l'usage de s'y assembler après le transfert du bailliage royal à Clermont en 1556 ; en 1572, puis en 1622, les assemblées municipales continuent de s'y tenir. Les lieux sont désormais désignés dans les registres de délibérations sous le nom de maison commune, ou maison de ville ; des assemblées y sont encore attestées en 1637-1648, alors que les jésuites l'occupent, puis en 1683⁸.

Durant les 16^e et 17^e siècles, les lieux sont affectés à de multiples usages. En mai 1569, l'une des salles du rez-de-chaussée, occupée par le président de la Cour des aides de Combes, est réquisitionnée afin d'y mettre l'artillerie de la ville⁹ ; en 1573, ledit président occupe vraisemblablement la totalité de cette maison, sans que la ville en tire aucun revenu¹⁰. Les consuls envisagent alors de la vendre : elle est mise aux enchères en 1574¹¹, projet réitéré en 1576¹². En 1596, des réparations s'imposent : les frais en incombent à Barthélemy Obignat, "attendu qu'il jouit de ladite maison gratis"¹³. La maison de ville est restée la résidence habituelle des présidents de la Cour des aides jusqu'au transfert de cette dernière à Clermont en 1630, voire au-delà. En 1631 en effet, son procureur général, M. de Grandsaigne, continue de résider à Montferrand : un bail de quatre ans lui est consenti pour un logement dans la maison de ville, qu'il ne quittera qu'à l'arrivée des jésuites¹⁴, en 1634. Toutefois, ses occupants sont parfois requis de céder provisoirement leur logement lors de la venue à Montferrand d'hôtes de marque ; ainsi de la réception du duc de Chevreuse, gouverneur d'Auvergne, en août 1620¹⁵. En 1625 la maison de ville, occupée par le président Vachier depuis 1607, nécessite des réparations, notamment sa galerie en bois¹⁶ ; ces réparations ne seront pas réalisées avant la venue des jésuites.

2. La création du collège

1. Contrat de fondation et installation à Montferrand (1634)

Comparée aux dates de fondation des autres collèges jésuites auvergnats (Billom, Le Puy, Mauriac et Aurillac), celle du collège des jésuites de Montferrand est relativement tardive. D'abord envisagé par les pères à Clermont, les premiers pourparlers entre les édiles et les jésuites en vue de l'établissement d'un collège sont entamés lors de la venue à Clermont du père Coton en 1619¹⁷. Mais la ville, qui possède depuis le 15^e siècle un collège où enseignent des professeurs en partie rétribués par les chanoines de la cathédrale, n'y donne pas suite. Ce n'est qu'après 1630 et la décision royale de réunir les

deux villes de Clermont et de Montferrand -- chacune conservant cependant sa propre administration -- que la demande des jésuites est reconsidérée. En effet, cette réunion entraîne une redistribution en matière d'implantation des institutions : il est décidé de fermer le collège existant à Clermont et d'en implanter un à Montferrand, confié aux jésuites et devant être installé dans les locaux abandonnés par la Cour des aides, cette dernière étant pour sa part transférée à Clermont¹⁸.

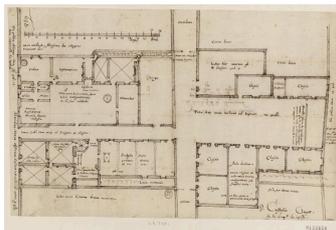
L'installation des jésuites à Montferrand suscite cependant des résistances : l'évêque de Clermont, Joachim d'Estaing, qui leur est peu favorable, souhaite conserver un collège dans sa ville épiscopale et le confier à un clergé séculier. Par ailleurs, les chanoines de la cathédrale refusent de se voir dépossédés de leur contrôle sur l'enseignement, et les échevins, qui ont œuvré à la création de ce collège, en considèrent le départ comme une perte de prestige pour leur ville¹⁹. C'est ainsi que le collège de Clermont sera maintenu, et ses régents rétribués par la municipalité jusqu'en 1657. Par ailleurs, la ville de Billom se joint à celle de Clermont pour s'opposer à l'implantation d'un collège jésuite qui ferait concurrence au leur.

2. Organisation du collège (1634-1662)

1. Les bâtiments

Les jésuites, sous la direction du père Fourcand, recteur, ouvrent leurs premières classes à Montferrand en octobre 1634, après trois sommations du Parlement de Paris sur requête des consuls de la ville pour lever toute opposition des clermontois²⁰, et un arrêt du Conseil d'Etat du 27 janvier 1633 fixant la dotation du collège²¹. La Compagnie s'est engagée à entretenir six régents : trois de grammaire, un d'humanités, un de rhétorique et un de philosophie ; la dotation de fonctionnement consentie par la ville est de 4000 livres.

Selon le contrat passé le 20 juillet 1634²², la maison de ville est mise à disposition des jésuites, qui ont refusé de s'installer dans les bâtiments de la Cour des aides, ainsi que tout un **ensemble de maisons**, granges et autres dépendances contigües, dont l'une appartenait aux Cordeliers, et un jardin²³. Le choix de cet emplacement, situé au coeur de la commune, au quartier des Mollins, a été envisagé par les consuls de Montferrand dès l'édit d'union de 1630. Bien qu'ils aient dans un premier temps hésité entre la maison de ville et le palais de la Cour des aides désaffecté, qu'ils auraient pu aménager plus rapidement²⁴, la présence d'une chapelle dite Saint-Pierre²⁵, attachée à la maison de ville et la jouxtant au nord, a probablement joué en faveur de ce lieu.



Plan du collège en 1634, par le père Christophe Guyot (BnF, Est., FOL-HD-4 (9))

A leur arrivée, les jésuites se contentent d'aménager les locaux qui leur ont été attribués, et opèrent des remaniements sur l'espace urbain environnant : la disposition des rues est modifiée et un mur est construit pour clore le jardin qui se trouve à l'arrière et en contrebas des bâtiments : " dans leur jardin ils ne pourront clore que la rue de Leydeline mais ils pourront bâtir une arcade par-dessus celle de la Grille "²⁶. Ce jardin, absent du plan de 1634, est clairement localisé sur un plan de Montferrand datant de 1850 (n°23 de la légende : " jardin des jésuites " ; voir ill. IVR84_20206300799NUCA). Comme à Grenoble ou Aubenas, la nécessité d'y accéder conduit donc soit à des remaniements de la voirie, soit au contournement de l'obstacle qu'elle peut constituer par la construction d'arcades ou de souterrains permettant de le franchir sans rompre le mur de clôture du collège.

2. Intégration du collège dans les maisons existantes

Au sein de cet ensemble immobilier la maison de ville, devenu " maison des jésuites "²⁷, occupe une place prépondérante, documentée par le plan dressé par le père jésuite Christophe Guyot en 1634 (ill. ci-dessus). Annoté tant en latin qu'en français, il constitue à la fois un état des lieux : la maison de ville y est désignée (" maison de ville jadis ", en bas à gauche du plan) et reconnaissable par son escalier en vis hors-œuvre, et un projet d'aménagement (la salle devant servir aux repas porte l'annotation " futur réfectoire ").

Malgré la difficulté d'établir des espaces permettant le fonctionnement d'un collège jésuite dans des maisons civiles, ce dernier nécessitant de distinguer ceux dévolus à l'enseignement de ceux dévolus à la vie des religieux (réfectoire, cuisines, chambres, etc.) et à la pratique du culte (église), le projet du père Guyot s'attache à distribuer au mieux ces différentes fonctions dans l'existant. Et ce en tirant parti de la présence de deux cours autour desquelles s'articulent les diverses maisons, l'une faisant office de cour des classes, l'autre dotée d'un puits et clôturée faisant office de cour des communs, et comportant un petit jardin séparé de la cour par un mur de clôture. Une ruelle perpendiculaire à rue de la Rodade et débouchant sur la cour des classes assure la liaison entre ces divers bâtiments ; elle est probablement close par un portail ou une grille. Il est par ailleurs prévu d'édifier un mur de clôture au fond de la cour des classes, d'une hauteur supérieure à

celui existant, donnant sur la rue Saint-Pierre (actuelle rue du Puits-Martel) et faisant de l'ombre par sa hauteur aux deux classes qu'il surplombe, afin d'empêcher toute vue sur l'intérieur du collège.



Projet d'aménagement du collège, 1634 : distribution (dess. Inv. C. Guégan)

Aménagement de la maison de ville

Désignée sur le plan par une annotation en bas à gauche 28, la maison de ville comprend quatre salles en rez-de-chaussée, dont deux ouvrent sur la rue de la Rodade. C'est dans l'une d'elles que sont reçus les visiteurs extérieurs ; les trois autres ne portent aucune affectation particulière. Les jésuites ont-ils conservé une boutique avec locataire dans les deux pièces en enfilade à l'est, ou servent-elles de logement au recteur, l'arrière-salle étant pourvue d'une cheminée ? L'étage, desservi par un escalier en vis hors-œuvre, ne figure pas sur le plan mais est désigné par la mention manuscrite " haec pars habit. 3. habet contignationes ", indiquant la partie occupée par les chambres des pères.

L'église, située dans le corps de bâtiment nord, a été aménagée dans la chapelle Saint-Pierre ; un départ de moulure depuis le piédroit gauche de la porte actuelle signale la présence d'une arcade à l'alignement du mur de la maison de ville, peut-être l'ancienne entrée de la chapelle. Elle est visible sur une vue perspective de Clermont-Ferrand dessinée par l'ingénieur Etienne de la Jonchère en 1739 (ill. ci-dessous).



Clermont-Ferrand en 1739 : détail de la vue perspective. L'église Saint-Pierre est représentée sous le numéro 39 (en bas au milieu de la vue) (B Patrimoine CAM, CA Del 1951)

Orientée nord-sud, elle s'élève sur un seul niveau et est pourvue d'une charpente en bois, représentée sur la coupe dessinée par l'architecte Charles Ledru en 1829 (ill. ci-dessous). Elle possède une entrée à son chevet, côté cour intérieure, et une sur la ruelle intérieure la séparant des maisons où se trouvent la cuisine et l'infirmerie. La salle de plan carré en rez-de-chaussée et en fond de cour, percée de deux baies étroites à linteau cintré, en était peut-être la sacristie²⁹. La bibliothèque du collège se trouvait à l'étage³⁰, peut-être dans la grande pièce du premier étage côté ouest, cloisonnées probablement dans la deuxième moitié du 19^e siècle (voir ill. IVR84_20216302362 et 2365NUCA). Dans le petit corps de bâtiment situé au nord de la maison de ville et fermant la cour sont enfin disposées les latrines, dont les effluents sont évacués dans la ruelle latrinale longeant l'église à l'est ; une cuve en pierre au deuxième étage (conservée, ill. IVR84_20226300004NUC4A), faisait probablement office de lave-mains, à côté des latrines.

Les autres maisons

La maison qui fait face à la maison de ville, à l'alignement de la rue de la Rodade, doit accueillir en rez-de-chaussée le futur réfectoire, le lave-mains et le cellier ; elle est alors inutilisable, ayant brûlé, ainsi que l'indique l'annotation portée sur le plan 31. Dans une deuxième maison se trouve la cuisine, que jouxtent, installées dans deux autres maisons, l'infirmerie et deux pièces voûtées (d'arêtes ?) sans affectation, dont la plus grande faisait peut-être office de salle de récréation pour les pères (on distingue une cheminée sur le plan), et une grange ; à l'étage des maisons en fonds de cour, des chambres, probablement pour les serviteurs³².

Les deux autres maisons, en fond de parcelle au nord (aujourd'hui démolies), ne devaient comporter qu'un niveau ("sub simplici tecto") : celle située à l'est comprend quatre classes et la salle des déclamations, elle est séparée par une cour de la quatrième, cette dernière comprenant également deux classes et le cabinet du préfet. C'est dans les salles de déclamations que les jésuites ont coutume d'organiser des représentations théâtrales, parfois accompagnées de ballets, en partie assurées par les élèves. A Montferrand, la pratique est attestée par 6 des 7 livrets conservés, qui datent des années où le collège y était implanté³³.

En raison de l'exiguïté des lieux, aucun internat n'est prévu, les jésuites étant par ailleurs peu enclins à héberger les élèves en leurs murs. Ces derniers sont logés chez l'habitant, dans des pédagogies, sortes de pensions ainsi désignées dans le contrat de fondation : « pour bonifier le collège il y aura des pédagogies commodes et convenables au logement des escoliers pour le bien de leurs études et la dévotion (?) des bonnes meurs ainsy qu'il est pratiqué aux collèges bien établis

et policés ». Trois consuls sont chargés de faire le tour des maisons de la ville pour examiner celles qui seront les plus propres à remplir cette fonction³⁴.

Etat des lieux en 1643

Un procès-verbal de visite établi en avril 1643 (voir ci-dessous, § 3) apporte quelques précisions sur les aménagements réalisés par les jésuites lors de leur installation : " une chambre pour le portier tout à neuf et couverte à tuile ayant deux toises de long sur une de large, un four ayant six pieds et demi dans œuvre, un pétrin voûté de pierre où l'on pétrit, une farinière à trois étages la plus haute pour trier la farine, à côté une chambre sur le four pour sécher le linge et la basse où est le moulin à passer la farine le tout bâti à neuf à chaux et sable et bonne pierre avec un degré de pierre de taille pour monter à la farinière pavé de pierre de taille. Et encore un canal souterrain aussi de pierre de taille pour la décharge des latrines d'environ huit toises dans une grande cave carrée bâtie de tous côtés à chaux et sable. Comme aussi des entredeux et séparations faites à dix ou douze chambres et à la bibliothèque, faites avec des ais de sapin et un plancher en haut pour quatre chambres ". Une lingerie se trouvait donc au dessus du four de la cuisine, à proximité d'une farinière où étaient entreposés et moulus les grains ; la bibliothèque se trouvait probablement dans la maison de ville où logeaient les pères, au second étage où se déployait une vaste salle, aujourd'hui cloisonnée.

3. La construction du collège : une échéance sans cesse différée.

Le contrat de 1634 prévoyait qu'une somme de 12000 livres serait versée à termes égaux pendant six ans, afin de pourvoir à la construction d'un collège avec église et jardins ; à cet effet, la commune avait désigné des commissaires chargés de veiller à l'exécution de cette clause du contrat³⁵. Dans les faits, ce sont les jésuites qui acquerront au fil du temps, entre 1634 et 1650 (voir Annexe 1), le foncier nécessaire à la construction de ce nouveau collège, à charge pour les échevins de les rembourser.

1. Difficultés financières

Dès 1635 la ville de Montferrand, en butte à des difficultés financières, n'est pas en mesure de régler la première annuité pour la construction du collège et est obligée pour ce faire de contracter un emprunt³⁶. Malgré cela, la même année, le collège ouvre une deuxième classe de philosophie. Les pères n'auront de cesse de réclamer le paiement de leur dotation, laquelle, malgré de nombreuses procédures, ne sera jamais intégralement versée. Ils n'auront de cesse, non plus, de réclamer que les consuls tiennent leurs engagements en leur fournissant les terrains et les fonds nécessaires à la construction du collège, multipliant les procédures.

En avril 1643, à la suite d'une ordonnance prise par le duc de Chaulnes, intendant d'Auvergne, pour mettre un terme au différend entre les jésuites et la ville, des commissaires (parmi lesquels l'architecte de la ville de Clermont Jacques Lenoir) sont députés pour vérifier l'espace nécessaire pour le collège³⁷. Le procès-verbal de cette visite (Annexe 2) donne une description précise des lieux et reconnaît que la superficie des terrains jusqu'alors acquis reste insuffisante pour l'édification d'un collège ; y est également décrit le projet de construction établi par Jacques Lenoir, qui en a dressé le plan : " ledit Lenoir a toisé et mesuré toute l'étendue ci-dessus spécifiée et nous a dressé un plan et dessin sur un carton d'une maison et collège accompagné et assorti de toutes les offices et appartenances nécessaires " ³⁸ (ce projet n'a pas été retrouvé à l'occasion de la présente étude). La surface requise englobe les maisons dans lesquelles est installé le collège plus quelques maisons mitoyennes aboutissant à la rue de la Tournaille ³⁹. Le jugement, rendu le 17 décembre 1643⁴⁰, condamne ville de Montferrand à rembourser aux jésuites les sommes qu'ils ont engagées pour les réparations des bâtiments du collège et pour l'achat des maisons, conformément aux termes du contrat de 1634, et donne trois mois aux consuls pour fournir aux jésuites " la place nécessaire pour l'entière construction du collège " et suivant le décrit du rapport des experts du 11 mai 1643, y compris le jardin dont ils jouissent déjà, à savoir : la maison de ville et les autres maisons et lieux adjacents, plus 12 000 livres pour la construction. La disposition de ce jardin et de ses plantations est connue grâce à un état des lieux établi en 1712 : " quatre poiriers et quatre pruniers, les treilles en mauvais état pour n'y avoir pas de bois pour soutenir icelles, dans la terrasse il y a deux cerisiers " ⁴¹.

En 1647, toujours en pourparlers avec le recteur pour trouver les moyens d'édifier le collège, les consuls envisagent la vente forcée par leurs propriétaires des terrains à céder aux jésuites⁴². A la demande de ces derniers, le nouvel intendant d'Auvergne, de Sève, finit par y contraindre les consuls et leur propose un prêt de 7000 à 8000 livres pour leur permettre de faire face à leurs obligations. C'est par l'entremise du recteur que la ville, qui en a accepté le principe le 11 avril 1649, emprunte finalement au sieur Aymard les 5200 livres qu'elle doit au collège ; les jésuites se portent caution et les bâtiments du collège sont hypothéqués⁴³.

Faute de pouvoir construire un nouveau collège, les jésuites parviennent néanmoins en 1648 à faire ériger un nouveau corps de logis à l'emplacement désigné sur le plan de 1634 comme futur réfectoire. Le bâtiment est pour partie en pierre de taille : soubassement, entablement, croisées à quatre ou six jours, escalier à noyau et cinq arcades, probablement côté cour. Quatre prix faits en attestent : le premier conclu avec le maître maçon Anne Mignon, le deuxième avec le tailleur de pierre Lucas Congre, le troisième avec le charpentier et couvreur Antoine Vaisson, le quatrième avec le maître charpentier Jacques Lamouroux, chargé de poser les planchers et lambris du réfectoire et de la galerie attenante ; les travaux sont achevés au printemps 1649. Ce corps de logis s'élève au moins d'un étage et comprend outre le réfectoire, la cuisine, la

dépense, des chambres et une salle haute⁴⁴. Il sera démolí lors de l'ouverture de la place au Chanvre (actuelle partie sud de la place Poly), dans le premier quart du 19^e siècle : il ne figure déjà plus sur le cadastre napoléonien.

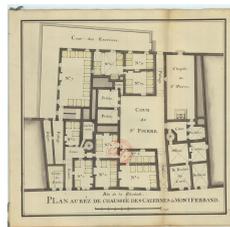
2. L'ombre du collège de Clermont

Le maintien d'un collège concurrent à Clermont, dont les consuls de Montferrand requièrent à nouveau la fermeture en 1647⁴⁵, a sans doute nui au développement de celui des jésuites. En effet, malgré l'arrêt royal de 1631 qui avait ordonné sa fermeture, il a continué de fonctionner régulièrement jusqu'en 1644, puis de façon plus sporadique jusqu'en 1662. En 1644 pourtant, un arrêt du conseil du roi, renouvelé en 1648 et faisant défense aux échevins de Clermont d'y maintenir leur collège⁴⁶ semble offrir aux jésuites des conditions plus propices à la réalisation de leur projet montferrandais. Mais le soutien que leur apportent les intendants royaux ne suffit cependant pas à créer une dynamique favorable : en 1652, les consuls de Montferrand délibèrent toujours sur les sommes à verser pour la construction du collège⁴⁷. De leur côté les jésuites continuent de réclamer, tout au long des années 1650, le remboursement des sommes dépensées pour acquérir les terrains et aménager les locaux, ainsi que la ville s'y était engagée en avril 1649⁴⁸, et l'octroi de celles nécessaires aux travaux d'extension.

Les difficultés que les jésuites éprouvent à s'étendre sur le site qui leur a été octroyé pourraient à elles seules expliquer qu'ils aient continué, tout en œuvrant à la pérennité de leur collège montferrandais, leurs tractations pour s'installer à Clermont, indépendamment de critères d'ordre stratégique ou politique. Et de fait, dès 1656, la cause clermontoise semble entendue : le 26 mars M. de Garibal, intendant d'Auvergne, propose aux consuls de Montferrand de réfléchir au dédommagement qui pourrait leur être octroyé au cas où l'on établirait le collège des jésuites à Clermont⁴⁹. En 1661, deux conventions tenues secrètes sont passées entre les jésuites et une partie des échevins de Clermont, esquissant les contours du futur contrat d'installation à la tête du collège de la capitale auvergnate⁵⁰. Enfin, ayant obtenu le 18 septembre 1662 un arrêt du conseil du roi leur donnant le droit de s'établir à Clermont dans l'ancien collège de la ville, les jésuites quittent définitivement Montferrand le 23 janvier 1663, malgré l'opposition de ses consuls⁵¹. En compensation de ce départ, la cité obtient une exemption de toute imposition et l'autorisation de vendre à leur profit " tous les fonds, bâtiments, jardin et chapelle dudit collège de Montferrand à quelque communauté religieuse de filles ou telle autre autre qu'ils aviseront ", à charge pour eux de rembourser aux jésuites les sommes qu'ils avaient avancées pour l'extension du collège⁵².

3. Après les jésuites (1663-21^e siècle)

A la suite de ce départ, les officiers du bailliage réclament à l'intendant d'Auvergne la restitution de la maison dite " maison des jésuites ", laissée vacante et dont ils entendent reprendre possession⁵³ ; la démarche n'aboutit pas, la municipalité s'y opposant en tant que légitime propriétaire. En 1664, les sœurs de Sainte-Elisabeth en réclament à leur tour l'attribution et essuient elles aussi un refus de la municipalité⁵⁴. Cette dernière préfère sans doute en conserver la jouissance : la partie habitation est en effet mise en location jusqu'à la fin des années 1710, parfois à titre gracieux⁵⁵, tandis que la salle haute est un temps utilisée comme salle de classe où le latin est enseigné sous la direction d'un professeur⁵⁶. La municipalité tente d'installer à nouveau une école dans le bâtiment (lettres patentes accordées par le Régent le 28 mai 1718), mais doit y renoncer en raison de l'opposition des jésuites qui s'en estimaient toujours possesseurs tant que les échevins ne se seraient pas acquittés du remboursement de l'emprunt fait en 1648 pour agrandir et réparer le collège⁵⁷. A la demande de l'intendant d'Auvergne de Ballainvilliers, les bâtiments de l'ancien collège sont transformés en caserne⁵⁸, affectation qui se perpétue jusque vers la fin du 19^e siècle⁵⁹.

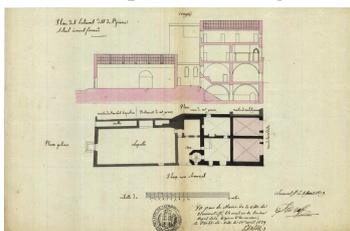


Casernes installées dans l'ancien collège : plan du rez-de-chaussée, par F.-C. Dijon (att.), v. 1765 (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)

Les plans de cette caserne sont probablement dressés par l'ingénieur des Ponts et chaussées François-Charles Dijon vers 1765 ; entre 1768 et 1769 y sont ajoutés un manège et un abreuvoir pour les chevaux par le sous-ingénieur Guillaume Duclos⁶⁰. Ces plans permettent de préciser la configuration des lieux probablement mise en place par les jésuites : le bâtiment construit en 1648 pour servir de réfectoire était accolé au mur ouest du bailliage, un passage couvert étant ménagé au rez-de-chaussée pour donner accès à la cour depuis la rue de la Rodade. Il en allait de même pour les maisons dans lesquelles avaient été installées les classes, en fond de cour côté ouest.

L'autre partie du collège, où se trouvent l'église et l'ancien bailliage, est mise en vente. En 1697, les religieuses cisterciennes de l'abbaye royale de la Vassin proposent de l'acquérir pour un montant de 5000 livres ; la vente ne se fait pas, le prix fixé par les religieuses étant inférieur au prix attendu, sans doute en raison du mauvais état de l'église, signalée en 1698 comme menaçant ruine⁶¹. Des réparations sont sans doute effectuées car cette reçoit en 1723 une nouvelle cloche, " la

cloche actuelle étant trop petite pour que les fidèles qui désirent accompagner le Saint-Sacrement [que l'on va porter aux malades] puissent l'entendre facilement "62. En 1729 enfin, la municipalité accorde au curé de Saint-Pierre deux toises de pierre pour faire bâtir une sacristie⁶³. Ce dernier est par ailleurs logé dans l'ancien bailliage, transformé en presbytère.



Plan et coupe des bâtiments dits de Saint-Pierre, par Louis-Charles Ledru, 1829 (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 4)

En 1829, la municipalité envisage d'aliéner la maison, inoccupée depuis longtemps et sans affectation. Seules les deux pièces du rez-de-chaussée ouvrant sur la rue de la Rodade sont occupées (et exclues du projet d'aliénation) : " bien voûtées et indépendantes du bâtiment pour leur entrée et leur service, [...] affectées l'une au poids public, l'autre pour le dépôt des pompes à incendie " 64. Le reste des locaux est en mauvais état et le coût des réparations trop important pour la commune. La vente ne se fait pas, l'enquête *de commodo et incommodo* ayant souligné l'opposition de toutes personnes interrogées par le commissaire enquêteur. Le relevé réalisé en 1829 par l'architecte voyer Louis-Charles Ledru (ill. ci-dessus), montre qu'à cette date la configuration des lieux a peu changé, l'ensemble des bâtiments portant désormais le nom de Saint-Pierre. L'église, desservie par un curé jusqu'en 1789, y apparaît modifiée : l'entrée latérale a été reportée vers le nord, du côté de la place Poly, et la sacristie, pour laquelle le curé avait reçu de la ville les pierres nécessaires en 1729, a bien été construite en empiétant sur une partie de la ruelle qui la longeait sur son flanc est.

Au milieu du 19e siècle, le bâtiment, toujours en mauvais état, accueille des étals du marché au chanvre dans sa partie occidentale, et continue de servir de logement aux curés de la paroisse, tandis que l'infanterie est hébergée dans le reste des locaux (voir **Plan historique de Montferrand**, 1850, ill. IVR84_20206300799NUCA). Il est partiellement remanié lors de la transformation de l'ancienne église Saint-Pierre, surélevée de deux niveaux et donnant ainsi naissance au corps de bâtiment postérieur. Faute de sources disponibles, on ignore à quelle date ont lieu les travaux permettant la jonction de ce nouveau corps de bâtiment avec l'ancien hôtel du bailliage : de nouvelles baies sont percées dans la tour d'escalier, desquelles partent des coursières permettant de passer d'un corps de bâtiment à l'autre, la porte de l'église côté place au Chanvre est murée et remplacée par une fenêtre, et un petit escalier à une volée et suspendu est construit dans sa première travée afin de desservir les étages de la surélévation. La présence d'un hôtel des postes est attestée en 1936⁶⁵.

DESCRIPTION

Elévations

L'édifice s'élève sur une parcelle barlongue où se succèdent deux corps de bâtiment parallèles reliés, hauts de deux étages carrés. Sur la cour qui les sépare s'élève une tour d'escalier en vis hors-oeuvre dont le toit a été rabaissé.

Le corps de bâtiment antérieur a son pignon sur la rue de la Rodade. Ce pignon, en pierre de taille de Volvic à grand appareil, s'élève sur trois niveaux. Le rez-de-chaussée, caractéristique des maisons médiévales montferrandaises offrant des suites de couples porte-arcade avec piédroit commun (GARRIGOU-GRANCHAMP, 2003, p. 246 et fig. 6), présente une composition en miroir : de part et d'autre de deux portes barlongues (transformées en fenêtres) à linteau légèrement arrondi aux angles, deux arcades en anse de panier (l'une transformée en fenêtre) surmontées d'un jour ouvrent sur une salle de deux travées. Le premier étage, percé de deux croisées, est séparé du niveau inférieur par un bandeau mouluré en pierre. Le deuxième étage est en moellons et enduit ; ses deux croisées ont perdu leur traverse et ont été en partie obturées. Deux gargouilles saillantes sont disposées à la base de chaque versant du toit.

L'élévation latérale ouest, bordant la place Poly, est en moellons et enduit avec chaîne d'angle harpée en pierre de Volvic. Ses travées sont irrégulières pour le corps de bâtiment antérieur et correspondent sans doute à des percements tardifs (postérieurs à 1829, et les deux baies latérales nord du rez-de-chaussée, dans les années 1970) ; le corps de bâtiment postérieur est à cinq travées. La porte, ouvrant sur la cour séparant les deux corps de bâtiments, est en pierre de taille de Volvic. Elle est constituée d'une arcade en plein-cintre avec moulures prismatiques, retombant à droite sur un piédroit non mouluré (probablement en raison d'un remaniement), à gauche sur un piédroit avec moulure prismatique sur une base de même ; une seconde arcade aujourd'hui obturée reposait sur ce même piédroit.

De plan polygonal et hors-oeuvre, la tour de l'escalier en vis est percée au rez-de-chaussée d'une porte dont l'embrasure extérieure est moulurée et le linteau légèrement arrondi aux angles ; les baies hautes ont été agrandies afin d'installer les coursières permettant d'accéder depuis l'extérieur à la surélévation du corps de bâtiment postérieur. La pierre au dessus du linteau de la baie la plus haute porte une marque de tâcheron en forme de A.

L'élévation sur cour du corps de bâtiment antérieur est percée de quatre croisées barlongues à embrasures profondes et moulurées ; une seule conserve sa traverse d'origine. Au rez-de-chaussée, une porte ouvre sur un escalier droit en

Pierre donnant accès à la cave. A l'origine se trouvait à cet emplacement une petite baie (il subsiste un fragment de son encadrement mouluré d'origine en partie supérieure, à gauche) surmontant une porte basse à linteau cintré : on les distingue nettement sur le dessin en élévation de 1829. Elles ont été agrandies pour être réunies à une date inconnue (probablement lors de la création du logement du gardien), et la partie supérieure a été obturée.

Le fond de la cour est occupé par un petit corps de bâtiment avec avant-corps couvert en terrasse au rez-de-chaussée ; il assure la liaison entre les corps de bâtiment antérieur et postérieur par l'extérieur (des portes ont été percées dans l'élévation, auxquelles aboutissent les coursiers). Il est percé au rez-de-chaussée de deux étroites baies barlongues à embrasures profondes et voussure en plein-cintre ; les baies des autres niveaux, percées tardivement (elles ne sont pas représentées sur le dessin en élévation de 1829), sont de forme carrée avec encadrement harpé en pierre de Volvic.

L'élévation postérieure, orientée au nord, présente un niveau de soubassement, en raison de la déclivité du terrain. Elle est en moellons enduits avec chaîne d'angle harpée, percée d'une baie en hauteur au rez-de-chaussée, avec encadrement en pierre de Volvic, tout comme celle du deuxième étage ; le premier étage est percé de trois baies jumelées sans encadrement en pierre (perçement probablement récent) ; le pignon est découvert.

Distribution et éléments du décor porté

Les deux salles du rez-de-chaussée côté rue de la Rodade sont voûtées d'ogives ; à la clef de la première est sculpté le gonfanon d'Auvergne, à celle de l'autre, une rosace dans un quadrilobe. Les ogives des voûtes de la première de ces salles reposent sur des culs-de-lampe figurés (chérubins tenant un volume). Sur l'arrière, le logement du gardien est aménagé dans deux anciennes salles également voûtées (d'ogives ? : voûtes dissimulées par un faux plafond) retombant sur des culs-de-lampe feuillagés d'un côté, moulurés de l'autre. Son entrée est prise sur une partie d'une ancienne salle de plan carré, au rez-de-chaussée du corps de bâtiment en fond de cour.



Rez-de-chaussée, 1ère salle : clef de voûte sculptée, gonfanon d'Auvergne

Au premier étage se trouvent plusieurs salles de surface inégale. Côté ouest, dans la grande salle donnant sur la rue de la Rodade se trouve une porte monumentale. Ses jambages, à mouluration prismatique, sont décorés de colonnettes à chapiteaux feuillagés. Ils portent un gâble encadré par deux pinacles et dont l'extrados est orné de feuilles d'ache. Le tympan est délimité par un arc trilobé en accolade et pourvu d'une console moulurée, support probable d'une sculpture disparue. Cette porte donnait accès à une deuxième pourvue d'une cheminée ; une cloison l'a divisée en deux parties, coupant de même la cheminée. Des corbeaux de solivage sont visibles dans l'ensemble de ces pièces.

Au deuxième étage, de part et d'autre du couloir central, anciennes portes en pierre de taille et linteau aux angles légèrement arrondis à gauche (anciennes chambres des pères jésuites), à droite portes en bois datant au plus tôt de la deuxième moitié du 19e siècle. A cet emplacement se trouvait à l'origine une grande salle, cloisonnée pour créer un logement. Au même niveau, dans la salle de bain aménagée dans le corps de bâtiment sur cour, se trouve une cuve en pierre.

Au sous-sol, la cave est constituée de quatre travées voûtées d'arêtes avec doubleaux aux arêtes chanfreinées retombant sur un pilier central. Le sol des deux travées est a été réhaussé : une ancienne baie cintrée, murée, dont on distingue les claveaux dans la deuxième travée côté ouest, laisse à penser qu'une autre cave a pu être créée sous les travées est. Sous les larmiers côté rue de la Rodade, deux baies en arc brisé sont semi enterrées.

Conclusion

De l'ensemble de maisons dans lesquelles avait été implanté le collège, l'ancien hôtel du bailliage est le seul encore entièrement debout. Les autres ont disparu ou ont été en partie remaniées au cours du 19e siècle lors des aménagements urbains qui ont donné naissance aux places au Chanvre et Poly, aujourd'hui réunies sous le seul nom de place Poly. Les deux maisons accueillant les classes, situées au nord de la parcelle, n'apparaissent déjà plus sur le cadastre napoléonien de 1831, ni celle où se trouvait le réfectoire, démolie pour ouvrir la place au Chanvre. Subsistent celles où se trouvaient la cuisine et l'infirmerie et les deux pièces voûtées du plan de 1634 (voir dossier [IA63002706](#))66, la surface de la cour ayant permis la création de la place au Chanvre.

Quant à l'ancien hôtel du bailliage, sa disposition intérieure a été largement modifiée, ainsi que l'attestent trois relevés réalisés entre 1946 et 1957 (ill. IVR84_20216302362NUCA, IVR84_20216302365NUCA et IVR84_20216302366NUCA) : au rez-de-chaussée, une ouverture a été pratiquée dans le mur de refend qui séparait les deux salles donnant sur la rue de la Rodade et un logement créé dans les deux salles arrière, cloisonnées et pourvues d'un faux plafond masquant les voûtes. Au premier étage, la salle arrière a été cloisonnée, coupant en deux la grande cheminée qui l'occupait (était-ce déjà le cas au 17e siècle, afin de disposer de suffisamment de chambres pour les pères ?). Au

deuxième, des cloisons ont été dressées afin d'aménager un logement. Dans les caves, la différence de niveau de sol entre les travées est et ouest s'explique peut-être par le creusement d'une nouvelle cave sous les travées est, dont témoigne la présence d'une baie cintrée, aujourd'hui murée, visible sur le relevé de Ledru. Les élévations ont également été en partie modifiées. Sur l'élévation sud, côté rue de la Rodade, une arcade et les portes latérales ont été à demi murées pour être transformées en fenêtres et les traverses des croisées du deuxième étage ont été supprimées. Sur l'élévation ouest, deux fenêtres en longueur ont été percées au rez-de-chaussée afin d'éclairer les pièces du logement nouvellement créé. Les autres baies ont peut-être été créées au 19^e siècle. Côté cour, les baies en plein-cintre au rez-de-chaussée du petit corps de bâtiment ont été agrandies vers le bas et transformées en portes : celle de droite est précédée d'un petit escalier droit et ouvre sur le logement du gardien, celle de gauche sur un local de rangement et un sanitaire. Les baies des premier et deuxième étages existaient-elles avant 1829 ou ont-elles été percées lors des travaux de réaménagement de l'immeuble dans la seconde moitié du 19^e siècle ? Il est difficile de le dire faute de documents. Côté ouest de la cour, la porte donnant accès aux caves a été remaniée et trois des croisées du mur pignon ouest ont perdu leurs traverses. Les coursières qui assurent la liaison entre le corps de bâtiment antérieur de l'actuel immeuble et le postérieur ont également été mises en place au 19^e siècle, entraînant une modification des baies de la tour d'escalier : certaines ont été percées, d'autres agrandies afin de créer des portes au débouché des coursières. Enfin, la tour d'escalier a été tronquée et son toit modifié : à l'intérieur, l'escalier en vis a été coupé au niveau du deuxième étage. Enfin l'église Saint-Pierre, désaffectée et surélevée, fait partie intégrante de l'immeuble communal dit salle Poly accueillant diverses associations. Quant au jardin des jésuites, encore visible sur le plan de 1850 (parcelle n°23) et délimité par les rues Saint-Paul (actuelle rue de la Cerisière), d'Aline, du Puits-Martel et petite rue Saint-Pierre (actuelle rue Marmillat), il n'en reste que des bribes dans certaines cours de l'îlot. Il reste donc si peu de traces de ce premier collège jésuite de Montferrand visibles dans l'espace urbain ou inscrites dans ses vestiges, que l'on peut comprendre les erreurs de certains auteurs sur son implantation. Cette absence de caractère affirmé de son ancienne destination tient en grande partie au fait que les jésuites ont échoué non pas à transformer les locaux que la municipalité leur avait attribués en un collège, mais à construire de toutes pièces, sur les terrains concédés, un édifice qui obéisse aux préceptes édictés par la Compagnie de jésuite en matière d'architecture scolaire. Au sein du corpus des 17 anciens collèges jésuites de la région Auvergne-Rhône-Alpes étudiés, celui de Montferrand apparaît en effet comme un *unicum* : parmi les dix collèges installés à leur création dans des ensembles de maisons particulières réaménagées pour satisfaire au plus vite à leur nouvel usage, il est le seul à n'avoir pas bénéficié par la suite d'une construction entièrement nouvelle, bien que l'existence d'un projet et d'un plan soit attestés par les sources, mais non conservés. Toujours considérés comme provisoires, ces réaménagements obéissent à quelques principes constants : distinguer les parties d'édifices dédiés à l'enseignement de celles destinées à la vie de la communauté jésuite et aux domestiques, disposer d'un lieu de culte décent. Ce sont ces préceptes qui sont appliqués par le père Christophe Guyot pour l'établissement du collège de Montferrand. Parmi les collèges dont on conserve des plans de distribution, ou des descriptions de ces aménagements provisoires, on peut notamment citer le Petit collège de Lyon (dossier IA69007833) ou le collège de Grenoble (dossier IA38001001). Les difficultés financières de la ville de Montferrand, qui par ailleurs ne cesse de perdre en importance après l'édit d'union de 1630, sont sans doute la principale cause de l'"échec" de l'implantation durable d'un collège dans la cité. A peine les jésuites ont-ils réussi à mener à bien les aménagements projetés en 1634, achevés seulement à la fin des années 1640 avec la construction du bâtiment dans lequel avait été projeté le réfectoire. L'attraction qu'exerce Clermont n'est pas que de prestige : la municipalité dispose en effet de moyens autrement plus importants pour donner corps à l'ambition des jésuites de construire un édifice à la mesure de leur entreprise pédagogique et spirituelle. Le départ des jésuites de Montferrand entérine d'une certaine manière un processus de sécularisation des bâtiments abandonnés à la ville, entraînant leur disparition ou leur transformation au gré de leurs nouvelles affectations et des transformations de l'espace urbain environnant.

1. AD Puy-de-Dôme, 2 D 1 : contrat de fondation.
2. 1875, p. 38 et 39.
3. L'attribution a un temps était envisagée, mais pas suivie d'effet (AD Puy-de-Dôme, E-dépôt 113 II BB 55, 14 juillet 1630)
4. TARDIEU, op. cit., p. 59, note 2
5. Vieilles pierres de Montferrand, 1936 ; éd. 1997, p. 202
6. Le terme de « bailliage » désigne à la fois une entité territoriale (circonscription administrative, financière et judiciaire) et la charge d'officier de bailli qui y était liée.
7. TARDIEU, Histoire de la ville de Montferrand, 1875, p. 18
8. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 3
9. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 7
10. AD Puy-de-Dôme, E-dépôt 113 II BB 20, 22 février 1573
11. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II DD 4
12. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 23
13. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 32
14. AD Puy-de-Dôme, E-dépôt 113 II BB 56, 24 février 1631 et BB 62, 26 août 1634.

15. AD Puy-de-Dôme, E-dépôt 113 II BB 39
16. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 50
17. DOMPNIER, 2011, p. 17
18. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, AA 21 ; BP Clermont-Auvergne-Métropole, Ms. 606 : "Lettre du Roi à Mr l'évêque de Clermont, pour l'établissement d'un collège de Jésuites en la partie de Montferrand. 24 avril 1631".
19. AD Puy-de-Dôme, E-dépôt 113 II BB, 1630-1634 ; DOMPNIER, 2011, p. 19
20. DELATTRE, 1949, t. 1, col. 1373 ; AD Puy-de-Dôme, E Dépôt 113 II. GG 39, pièce 11
21. AD Puy-de-Dôme, E Dépôt 113 II. GG 39 Pièce 4
22. AD Puy-de-Dôme, 2 D 1.
23. AD Puy-de-Dôme, E-dépôt 113 II BB 66
24. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E dépôt 113 II BB 55 : délibérations du 28 juin et du 14 juillet 1630.
25. PASSELAIGUE, Louis, 1997, p. 190.
26. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 62, 8 octobre 1634
27. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E dépôt 113 II BB 91
28. " maison de ville jadis ".
29. Elle est aujourd'hui en partie intégrée dans le logement du gardien, auquel elle sert d'entrée.
30. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E Dépôt 113 II GG 39, pièce 3 : Relation d'expert pour la vérification et l'espace nécessaire pour le collège, 7 mai 1643
31. " futurum refectorium ubi prius domus combusta".
32. Ces trois maisons existent toujours, bien que remaniées, aux 1, 3 et 5 place Poly ; voir dossier IA63002706.
33. DOMPNIER, 2011, p. 32 ; AD Puy-de-Dôme, E-dépôt 113 II BB 71, 8 février 1646 : tragi-comédie au collège en l'honneur du duc de Chaulnes
34. AD Puy-de-Dôme, E-dépôt 113 II BB 62, fol. 53-56 : Contrat de fondation, 20 juillet 1634
35. AC Clermont-Ferrand, BB 62 (contrat de fondation), fol. 53-56 ; cité par DELATTRE, 1949, t. 1, col. 1373
36. AD Puy-de-Dôme, E-dépôt 113 II BB 62
37. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E Dépôt 113 II BB 68 ; même pièce en 2 D 1.
38. AD Puy-de-Dôme, 2 D 1 et fonds de Montferrand, E Dépôt 113 II. GG 39, pièce 3 : Relation d'expertise pour la vérification de l'espace nécessaire pour le collège, 7 mai 1643
39. La rue n'existe plus et son tracé n'est pas documenté ; elle était perpendiculaire à la rue de la Rodade.
40. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E Dépôt 113 II GG 39, pièce 5 : Extrait d'un Jugement de M. le duc de Chaulnes, 17 décembre 1643
41. AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 91 : Etat de l'ancienne maison des jésuites, 25 juillet 1712
42. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E Dépôt 113 II BB 72
43. Ibid., BB 74 et B Patrimoine Clermont-Ferrand, Ms 1110, fol. 26-27.
44. AD Puy-de-Dôme, 2 D 5.
45. AD Puy-de-Dôme, fonds de MONTferrand, E Dépôt 113 II GG 39 : opposition des consuls de Montferrand à la permanence d'un collège à Clermont, quoique supprimé, 1647.
46. AD Puy-de-Dôme, 2 D 1.
47. AD Puy-de-Dôme, 2 D 1 et fonds de Montferrand, E Dépôt 113 II GG 39
48. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E Dépôt 113 II GG 39, pièce 11 : délibération du 11 avril 1649)
49. AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E Dépôt 113 II BB 76
50. JALOUSTRE, 1881, p. 239 ; B Patrimoine CAM, Ms 606, fol. 47 à 49.
51. B Patrimoine CAM, Ms 606, fol. 55 : Sommation faite aux jésuites de la part des consuls de Montferrand de rester à Montferrand, 24 mars 1662.
52. JALOUSTRE, 1881, p. 244.
53. AC Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 79, 15 janvier 1664
54. AC Puy-de-Dôme, fonds de MONTferrand, E-dépôt 113 II BB 80, 3 juin 1667
55. AC Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 83, 89 et 91
56. AC Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 87
57. B Patrimoine CAM, ms 1110, fol. 26-27 : Mémoire sur l'école de Montferrand, v. 1718.
58. AC Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 93 ; ROLLAND D'ERCEVILLE, 1766, p. 511.
59. En 1881, E. Jaloustre mentionne que les bâtiments étaient encore affectés à l'usage de caserne "il y a peu d'années" (Anciennes écoles d'Auvergne, p. 215)
60. Voir PIERA, P., 2001, p. 93.
61. AC Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 89, 12 octobre 1698
62. AC Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 96
63. AC Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II BB 99
64. AD Puy-de-Dôme, 2 O 3556.
65. DU RANQUET H., 1936 ; éd. 1997, p. 202
66. Non visitées.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II BB. Administration communale, procès-verbaux de consulats et conseils, 1440-1731**
AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II BB. **Administration communale, procès-verbaux de consulats et conseils**, 1440-1731
AD Puy-de-Dôme : Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II BB
- **AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II BB 3. Procès-verbaux de consulats et conseils. Minutes, 1470-1500**
AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II BB 3. **Procès-verbaux de consulats et conseils. Minutes**, 1470-1500
AD Puy-de-Dôme : E-dépôt 113 II BB 3
- **AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II AA 21. Projet d'union de Montferrand à Clermont et édit d'union, 1630**
AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II AA 21. **Projet d'union de Montferrand à Clermont et édit d'union**, 1630
AD Puy-de-Dôme : E-dépôt 113 II AA 21
- **AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II AA 22. Union de Montferrand à Clermont, correspondance, 1630-1643**
AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II AA 22 et 23. **Union de Montferrand à Clermont, correspondance**, 1630-1643
AD Puy-de-Dôme : E-dépôt 113 II AA 22 et 23
- **AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II BB 55. Délibérations du consulat et correspondance générale des consuls, 1630**
AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II BB 55. **Délibérations du consulat et correspondance générale des consuls**, 1630
AD Puy-de-Dôme : Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II BB 55
- **AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II DD 9 : Acquisitions de maisons pour le Collège, 1634-1650**
AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II DD 9 : **Acquisitions de maisons pour le Collège**, 1634-1650
AD Puy-de-Dôme : E-dépôt 113 II DD 9
- **AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E Dépôt 113 II GG 39. Établissement du collège, 1632-1659**
AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E Dépôt 113 II GG 39. **Établissement du collège**, 1632-1659
AD Puy-de-Dôme : E Dépôt 113 II. GG 39
- **AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : E-dépôt 113 II BB 78 à 99. Délibérations du consulat et correspondance générale des consuls, 1662-1729**
AD Puy-de-Dôme, Fonds de Montferrand : **E-dépôt 113 II BB 78 à 99. Délibérations du consulat et correspondance générale des consuls**, 1662-1729
AD Puy-de-Dôme : E-dépôt 113 II BB 78 à 99
- **AD Puy-de-Dôme : 2 D 1. Installation des jésuites, 1634-1671**
AD Puy-de-Dôme : 2 D 1. **Installation des jésuites**, 1634-1671
AD Puy-de-Dôme : 2 D 1

- **AD Puy-de-Dôme : 2 D 5. Baux à prix faits, juin-juillet 1648**
AD Puy-de-Dôme : 2 D 5. **Baux à prix faits passés avec Antoine Vaisson maître charpentier, Anne Mignon, maître-maçon, Lucas Congr , tailleur de pierre et Jacques Lamouroux, maître charpentier,**
juin, juillet et novembre 1648
AD Puy-de-Dôme : 2 D 5
- **AD Puy-de-Dôme : 2 O 3556. Propri t s b ties. Ali nation d'une maison dite de Saint-Pierre, 1829**
AD Puy-de-Dôme : 2 O 3556. **Propri t s b ties. Ali nation d'une maison dite de Saint-Pierre, 1829**
AD Puy-de-Dôme : 2 O 3556
- **B Patrimoine CAM : Ms 606. Recueil de pi ces relatives aux  coles et au coll ge de Clermont, copi es aux archives de la ville ou du d partement, 16e - 18e si cle**
B Patrimoine CAM : Ms 606. **Recueil de pi ces relatives aux  coles et au coll ge de Clermont, copi es aux archives de la ville ou du d partement, 16e - 18e si cle**
fol. 13   49 ; fol. 55 ; fol. 157-158
B Patrimoine CAM : Ms 606
- **B Patrimoine CAM : Ms 1110, fol. 26-27. M moire sur l' cole de Montferrand, v. 1718**
B Patrimoine CAM : Ms 1110, fol. 26-27. **M moire sur l' cole de Montferrand, v. 1718**
B Patrimoine CAM : MS 1110

Documents figur s

- **[Coll ge de Clermont-Ferrand, France : plan du Coll ge   Montferrand] / P. Christophe Guyot (architecte ?), 1634**
[Coll ge de Clermont-Ferrand, France : plan du Coll ge   Montferrand] / P. Christophe Guyot
(architecte ?), 1634. 1 Dess. : plume et encre brune ; 25 x 39 cm (B.n.F., Est. FOL-HD-4 (9)). Vallery-Radot, t. IX, n  720)
BnF, Est. : FOL-HD-4 (9)
- **Carte de la ville et des environs de Clairmont-Ferrand / La Jonch re,  tienne de (ing nieur) ; Desbrulins, F. (graveur), 1739 (B Patrimoine CAM, CA Del 1951)**
Carte de la ville et des environs de Clairmont-Ferrand : capitale de la Haute et Basse Auvergne d di e   son Altesse Monseigneur le Duc de Bouillon gouverneur de cette province / La Jonch re,  tienne de (ing nieur) ; Desbrulins, F. (graveur). A Clermont-Ferrand. Chez Lescuyer de la Jonchere, au donjon des Vergnes : 1739. 63 x 95 cm ; gravure sur cuivre. Ech. : [1:43312 env.], 2000 toise = [9cm]. (B Patrimoine CAM, CA Del 1951)
En bas   dr. : "Vue et Perspective de la Ville de Clairmont-Ferrand tir  du Donjon des Vergnes". Titre dans un cartouche orn  des Armes du Duc de Bouillon. Au dessus de l' chelle, armes de France, de la Province d'Auvergne et de la Ville de Clermont.
B Patrimoine CAM : CA Del 1951
- **Plan des cazernes de Montferrand / [Dijon Fran ois-Charles] (ing nieur des Ponts et chauss es), v. 1765. (AD Puy-de-D me, MAP 1116)**
Plan des cazernes de Montferrand / [Dijon Fran ois-Charles] (ing nieur des Ponts et chauss es), v. 1765. 3 plans : encre de chine, lavis, coul., papier beige. Ech. en toises (AD Puy-de-D me, MAP 1116)
Plans des rez-de-chauss e, 1er et 2 me  tage
AD Puy-de-D me : MAP 1116
- **Plans des b timents dits de Saint-Pierre situ s   Montferrand - 1829 / Ledru, Louis-Charles (architecte), 1829 (AD Puy-de-D me, 33 Fi 113 4)**
Plans des b timents dits de Saint-Pierre situ s   Montferrand - 1829 / Ledru, Louis-Charles (architecte), 8 avril 1829. 1 Plan, papier, encre noire et rouge. Ech. : 1:50. Extrait du 2 O 3556 (AD Puy-de-D me, 33 Fi 113 4)
AD Puy-de-D me : 33 Fi 113 4

- **Cadastre napoléonien, section C, dite de Montferrand / Sanitas (géomètre du cadastre), 1831 Ech. 1:1250 (AD Puy-de-Dôme, 51 Fi 355)**
Cadastre napoléonien, section C, dite de Montferrand / Sanitas (géomètre du cadastre), 1831 Ech. 1:1250 (AD Puy-de-Dôme, 51 Fi 355)
AD Puy-de-Dôme : 51 Fi 355
- **Plan de Montferrand [avec indications historiques diverses au sujet des monuments, des couvents etc.] (Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne Métropole , CA 87)**
Plan de Montferrand [avec indications historiques diverses au sujet des monuments, des couvents etc.] /1850. 1 plan, plume, encre, papier beige ; 59 x 44 cm, manuscrit. Ech. : 1:2000 (Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne Métropole, CA 87)
B Patrimoine Clermont-Ferrand : CA 87
- **Projet de construction d'un marché couvert sur la place Poly à Montferrand. Plan d'ensemble / Teillard Jean (architecte de la ville), 1885 (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 36)**
Projet de construction d'un marché couvert sur la place Poly à Montferrand. Plan d'ensemble / Teillard Jean (architecte de la ville), 1885. 1 dess. : plume, encre de chine, lavis gris, aquarelle, papier beige. (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 36)
AD Puy-de-Dôme : 33 Fi 113 36
- **MONTFERRAND. Place Poly. Marché et halle / M.C. (éd.), v. 1910 (AD Puy-de-Dôme, 507 Fi 3470, coll. Louis Saugues)**
L'Auvergne pittoresque. - 607. MONTFERRAND. Place Poly. Marché et halle / M.C. (éd.), v. 1910. 1 impr. photomé. n. et b. (carte postale) (AD Puy-de-Dôme, 507 Fi 3470, coll. Louis Saugues)
AD Puy-de-Dôme : 507 Fi 3470
- **Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Caves de l'immeuble [plan et coupe] / (?) (architecte communal), 27 mai 1946 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand»)**
Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Caves de l'immeuble [plan et coupe] / (?) (architecte communal), 27 mai 1946. 1 dess. : pap., tirage ozalide. 73,5 x 45,2 cm. Ech 1:50 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »)
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »
- **Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Plans du rez-de-chaussée et du 1er étage / (?) (architecte communal), 1er avril 1949 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »)**
Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Plans du rez-de-chaussée et du 1er étage / (?) (architecte communal), 1er avril 1949. 1 plan : pap., tirage ozalide. 47,3 x 41,7 cm. Ech 1:100 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »)
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »
- **Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Plan du 2e étage / (?) (architecte communal), 28 juin 1957 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont)**
Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Plan du 2e étage / (?) (architecte communal), 28 juin 1957. 1 plan : pap., tirage ozalide. 49,8 x 32,2. Ech 1:50 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand, 22 rue de la Rodade »)
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : Archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand, 22 rue de la Rodade »

Bibliographie

- **Datation par dendrochronologie de la maison du 22 rue de la Rodade, à Montferrand (63)**

PERRAULT, Christophe, GIRARDCLOS Olivier. **Datation par dendrochronologie de la maison du 22 rue de la Rodade, à Montferrand (63)**. Besançon : [C.E.D.R.E.], 2005
CDP Clermont-Ferrand

- **BOURDIN, Ph., DOMPNIER, B., FRYSZMAN, A. Des jésuites à Blaise Pascal. Histoire du plus ancien lycée de Clermont-Ferrand, 2011.**
BOURDIN, Philippe, DOMPNIER, Bernard, FRYSZMAN, Aline. **Des jésuites à Blaise Pascal. Histoire du plus ancien lycée de Clermont-Ferrand**. Clermont-Ferrand : CRDP Auvergne, 2011.
p. 13-35
B Patrimoine CAM : A 17501
- **CAILLAT. Notice historique sur le collège de Clermont, 1843**
CAILLAT. *Notice historique sur le collège de Clermont*. In **Annales Scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne**, t. XVI, 1843, p. 320-347
p. 323-324 ; 326-327
BnF : NUMP-1222
- **COMPERE Marie-Madeleine, JULIA Dominique. Les collèges français, 16e-18e siècles. Répertoire 1 - France du Midi. Paris : I.n.r.p., 1984**
COMPERE Marie-Madeleine, JULIA Dominique. *Les collèges français, 16e-18e siècles. Répertoire 1 - France du Midi*. Paris : I.n.r.p., 1984. (**Bibliothèque de l'Histoire de l'Éducation**, 10). [en ligne] URL : <www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_1984_ant_10_1_7003>
p. 235
- **DELATTRE, Pierre. Les établissements des Jésuites en France. 1949**
DELATTRE, Pierre. **Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles ; répertoire topographique publié à l'occasion du 4e centenaire de la compagnie de Jésus, 1540-1940**. Enghien : Institut supérieur de théologie, 1949
t. 1, col. 1371-1375
- **DU RANQUET, Henri et Emmanuel. Les Vieilles pierres de Montferrand d'Auvergne. Château, remparts, église, logis. Paris ; Autremencourt : Office d'éd. du livre d'histoire, 1997**
DU RANQUET, Henri et Emmanuel. **Les Vieilles pierres de Montferrand d'Auvergne. Château, remparts, église, logis**. Clermont-Ferrand : impr. générale, 1936. réed : Paris ; Autremencourt : Office d'éd. du livre d'histoire, 1997
p. 198-202
AC Clermont-Ferrand : non coté
- **GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre. L'architecture domestique du XII° au XIV° siècle dans les agglomérations du Puy-de-Dôme : état des questions ; 2003, p. 241-278**
GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre. *L'architecture domestique du XII° au XIV° siècle dans les agglomérations du Puy-de-Dôme : état des questions*. In **Congrès archéologique de France, 158e session, 2000 : Basse-Auvergne, Grande-Limagne** ; éd. 2003, p. 241-278.
B Patrimoine CAM : A 15273
- **GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre. Trois demeures des XII° et XIII° siècles à Montferrand : les maisons "de l'éléphant", "de la chantrerie" et "d'Adam et Eve", 2003**
GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre. *Trois demeures des XII° et XIII° siècles à Montferrand : les maisons "de l'éléphant", "de la chantrerie" et "d'Adam et Eve"*. In **Congrès archéologique de France, 158ème session, 2000 : Basse-Auvergne, Grande-Limagne** ; éd. 2003, p. 279-311
p. 247-248 ; 255 ; 309 notice 68
B Patrimoine CAM : A 15273

- **JALOUSTRE Elie. Les anciennes écoles de l'Auvergne, Mémoires de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 1881, t. 23, p. 35-560**
JALOUSTRE Elie. *Les anciennes écoles de l'Auvergne*, Mémoires de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 1881, t. 23, p. 35-560 ; [en ligne] : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k229327m>>
p. 208-215 ; 240-244
BnF
- **PASSELAIGUE Louis. Histoire des rues de Clermont et Montferrand. Clermont-Ferrand : éd. de Borée, 1997**
PASSELAIGUE Louis. *Histoire des rues de Clermont et Montferrand*. Clermont-Ferrand : éd. de Borée, 1997
p. 179, 190, 193, 195
- **PROSLIER Michel. Vieux Montferrand. Clermont-Ferrand : 1974**
PROSLIER Michel. *Vieux Montferrand*. Clermont-Ferrand : 1974
AD Puy-de-Dôme : 2 BIB 4117
- **REGOND, Annie, PIERA, Pascal. Le couvent des Ursulines de Montferrand, 2003**
REGOND, Annie, PIERA, Pascal. *Le couvent des Ursulines de Montferrand*, In **Congrès archéologique de France, 158e session, 2000 : Basse-Auvergne, Grande-Limagne** ; éd. 2003, p.227-233. 9 ill.
B Patrimoine CAM : A 15273
- **ROLLAND D'ERCEVILLE, Barthélémy-Gabriel. Compte-rendu aux Chambres assemblées, du 15 juillet 1763**
ROLLAND D'ERCEVILLE, Barthélémy-Gabriel. *Compte-rendu aux Chambres assemblées, par M. le Président Rolland, concernant le Collège que les ci-devant soi-disans Jésuites occupaient à Clermont-Ferrand, du 15 juillet 1763*. In **Recueil par ordre de dates, contenant tous les comptes-rendus par MM. les Commissaires du Parlement, au sujet des Collèges et autres Etablissements que possédaient dans le ressort de la cour les ci-devant soi-disans Jésuites**, T. VI. Paris : 1766.
p. 510-511
- **TARDIEU, Ambroise. Histoire de la ville de Montferrand et du bourg de Chamalières en Auvergne, 1875**
TARDIEU, Ambroise. *Histoire de la ville de Montferrand et du bourg de Chamalières en Auvergne...*
Moulins : C. Desrosiers, 1875. Rééd. [fac-similé], Roanne : Horvath, 1979
p. 18, 36, 38
BnF
- **TEYSSOT Josiane. La justice royale de Montferrand (1425-1455). Mise en place, organisation, fonctionnement. 2001**
TEYSSOT Josiane. *La justice royale de Montferrand (1425-1455). Mise en place, organisation, fonctionnement*. In **RHEI (Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière")**, hors-série/2001 : **Histoire et justice, panorama de la recherche** [en ligne]. Accès internet : URL <<https://journals.openedition.org/rhei/445>>., consulté le 24 janvier 2022

Annexe 1

Annexe 1 : Acquisitions de maisons pour le Collège, 1634-1650 (AD Puy-de-Dôme, fonds de Montferrand, E-dépôt 113 II DD 9)

Extrait de l'inventaire numérique publié sur le site des archives départementales du Puy-de-Dôme
1634, 27 août ; Jeanne Bernard, veuve de Gaspard Roux, marchand, vend aux consuls moyennant 150 liv. une maison presque en ruine et un chazal et une place vacante, sis au quartier des Molins, joignant de jour et de midi deux rues communes, de nuit la maison d'Antoine Sudre, de bise celle des Cordeliers, au cens ancien et accoutumé ;

- 28 août ; Blaise Mosnier, tailleur, vend aux consuls moyennant 680 liv. une grange sise au quartier des Molins, joignant deux rues communes de midi et de nuit, de jour la maison de Jean Saigne, de bise celle des hoirs (en blanc) ;
- 31 août ; Amable Montorcier, procureur à la Cour des aides, et Dauphine de Fonfreyde, veuve de noble Antoine de Montorcier, receveur général du taillon, tutrice de ses enfants, héritiers par leur père pour deux tiers (un tiers par lui-même et un tiers cédé par son frère, Victor M.) d'Antoinette Aynard, femme de Victor Malet, vendent aux consuls pour la somme de 1,200 li v., une maison sise au quartier des Moles, joignant de midi et de nuit deux grandes rues, de jour la grange de Claude Anglade, une ruelle vicinale entre deux, et de bise la maison de messire Jean Pelissier, chanoine de Montferrand ;
- 3 septembre ; Jean Goy, vacher, vend aux consuls, moyennant 300 liv. une maison sise au quartier des Molins, joignant de bise et de nuit deux rues communes, et de jour et de midi la maison de feu Antoine Géraud
- 4 septembre ; Étienne Chastanier, marchand, vend aux consuls moyennant 1,200 liv. une maison sise au quartier des Molins, joignant de bise et de jour la maison de Jean Mérindel, acquise par la ville, de nuit celle des hoirs de noble Guy Servolle, encore de bise la grange de la maison commune, encore de jour une basse-cour commune (à ladite maison et à celle acquise de J. Mérindel ?) et la maison de ville, de midi la rue allant à la Rodade ;
- m. j. ; frère Pierre Boyer, visiteur des monastères de Sainte Claire de la province d'Auvergne, gardien du couvent de St-François de Montferrand, et Joseph Laporte, père syndic temporel dudit couvent, vendent aux consuls moyennant 800 liv. une maison avec ses aisances sise au quartier des Molins, joignant de jour et bise deux rues communes, de nuit la maison des hoirs Antoine Ayat, de midi la maison de Jeanne Bernard, acquise par la ville ;
- 1635 ; 15 mai ; Avie Dève, commissaire des chemins, noble Antoine Moranges, élu en l'élection du bas Auvergne, Louis Rodier, meunier à Clermont, vendent aux consuls une maison sise au quartier des Molins (les confins laissés en blanc) pour le prix de 180 liv. ;
- 15 juin ; Jean Géraud, laboureur, curateur nommé par ordonnance du bailli de Montferrand à Jean et Anna Géraud, fils de feu Michel, vend aux consuls moyennant 300 liv. une maison sise au quartier des Molins, joignant de bise la maison de Jean Goy, de midi la grange de Blaise Mosnier, de nuit une maison des pères Cordeliers, une petite ruelle entre deux, ces trois maisons déjà acquises pour le collège, et de jour la maison des hoirs Guillaume Fouchier ;
- 20 juin ; Jean Ponon, curateur nommé par ordonnance du bailli de Montferrand à la personne de Barthélemy Faure pour la validité de ce qui suit, vend aux consuls de Montferrand, pour le prix de 150 liv., une petite maison sise au quartier des Molins, joignant de jour la maison des hoirs de Victor Servolle, de nuit le jardin de Guillaume Mariol-Chapelly, de midi une rue ; et ce moyennant la somme de 150 liv. dont les consuls paieront la rente jusqu'à la majorité dudit Faure ; en marge: 1649, 28 décembre ; transfert de ladite créance à Antoine Croizier par Antoine Faure, fils de Barthélemy; 1651, 27 janvier; quittance de ladite somme donnée aux consuls de 1647 par Antoine Croizier ;
- 12 juillet; Guillaume Mariol-Chapelly, laboureur, vend aux consuls moyennant 150 liv. une maison sise au quartier des Molins, joignant de jour la grange des hoirs de Victor Servolle, et celle acquise des hoirs de Coquet-Gendarmon (c'est celle acquise de Avie Dève et autres le 15 mai précédent), de midi celle des hoirs d'Antoine Bahut dit Rouby, de nuit la maison de Ligière Roux et de nuit et bise la grange du conseiller Garnaud et le ruisseau de Tiretaine
- 13 septembre ; noble Antoine Garnaud, conseiller à la Cour des aides, ayant procuration de noble Pierre Panay, élu en l'élection de Gannat, vend aux consuls de Montferrand, moyennant 350 liv., une grange appartenant audit Panay sise au quartier des Molins, joignant de jour et midi la maison de Guillaume Mariol acquise par les consuls, de nuit la grange des hoirs de Victor Servolle, de bise la grande rue commune et le ruisseau de Tiretaine « entre deux » :
- 16 septembre ; Jean Timbourne, laboureur, comme mari d'Anna Sudre, fille de feu Antoine et Gasparde Crozet, veuve dudit Antoine Sudre en secondes noces, comme tutrice de ses enfants, vendent aux consuls moyennant le prix de 120 liv. deux chazaulx, « l'un aboutissant à l'autre », sis au quartier des Molins, joignant de midi la rue commune, de nuit le chazal d'Antonia Marcheix acquis par la ville, de bise la maison de Pierre Panay, de jour la maison ou chazal de Jeanne Bernard, tous lesdits bâtiments acquis par la ville ;
- 10 septembre ; Antonia Marcheix, veuve de Jean Guilhegrellet, laboureur, vend aux consuls moyennant 39 liv. une maison presque en ruine sise au quartier des Molins, joignant de midi la rue commune, de jour le chazal (des hoirs Sudre), de bise la grange des hoirs Babut, de nuit la maison de Pierre Rovet, une petite ruelle entre deux ;
- 1641, 7 octobre; mémoire des cens dus par PP. Jésuites à cause des bâtiments acquis pour eux par les consuls et échus depuis la Saint-Julien dernière passée; total 2 sextiers 26 coupes évaluées 29 liv. ;
- 1647, 18 décembre; vente aux consuls par Jean Babut, vacher, d'une grange sise au quartier des Molins, joignant de bise la grande rue commune, de jour la maison de Gilbert Bournet par sa femme et celle de Belledent, de nuit les maisons de Claude Fraisse. La Daurade et Imbert Nover, une rue vicinale entre deux, et de midi le petit jardin du collège, et ce moyennant le prix de 1,000 liv. ; de cette somme 898 liv. furent payées aux créanciers dudit Babut; les obligations sont jointes à la vente;
- (cahier) 1648 et comportant un jardin; sentences du bailliage; 27 mars; sentence de Gabriel Pasturel, lieutenant particulier ; les consuls étant obligés de fournir place pour le collège des Pères Jésuites par l'accord fait avec eux et l'ordonnance de M. de Chaulnes, intendant, et parmi les emplacements reconnus nécessaires par les arbitres sur ce nommés se trouvant la maison de Guillaume Hugon, celui-ci n'ayant voulu vendre sa maison volontairement, les consuls se pourvurent devant M. de Sève, intendant, qui renvoya l'affaire au bailli et après plusieurs procédures ledit Hugon fut condamné à passer vente et furent nommés arbitres Jean Domat, bourgeois de Clermont, et Martin Geneix,

bourgeois de Montferrand, mais ils ne tombèrent pas d'accord, ledit Domas estimant la maison et grange 700 ou 800 liv. et ledit Geneix 1,000 ou 900 liv., en conséquence il sera nommé un arbitre surnuméraire; 28 mars ; Robert, procureur dudit Hugon, déclare s'en rapporter au lieutenant particulier pour nommer un arbitre ; Tiolier, procureur des consuls, demande la nomination de Gilbert Dumas, lieutenant criminel au bailliage de Cusset, résidant à Montferrand, lequel est accepté par les parties ; même jour ; Gilbert Dumas prête le serment requis ; mardi, 7 avril, Gilbert Dumas et J. Domas évaluent ladite maison et dépendances à 800 liv., Martin Geneix persistant à l'évaluer 850 liv. ; — (cahier) actes du bailliage; 1648, 7, 23 juin; nominations d'experts pour évaluer la grange de Gabrielle Ayat, veuve de Jean Goy ; ils évaluent ladite maison à 900 liv.; — 23 juin ; vente de ladite maison aux consuls pour les prix ci-dessus ; elle était située au quartier des Molins joignant de bise la rue, de nuit et de midi les jardins du collège et de jour une des classes dudit collège ; — 1650, 19 mars; les juges de la police à ce commis par l'assemblée générale du 5 décembre 1649, fixent à 160 liv. les sommes dues à M. François Fouchier, fermier du domaine du roi pour les cens des maisons acquises pour le collège y compris le droit de lods et vente et les frais pour la maison acquise de Gilbert Bournet et feu Guillaume Hugon ;

Annexe 2

Annexe 2 : Relation d'expert pour la vérification et l'espace nécessaire pour le collège, 7 mai 1643, extrait : fol. 1 v° à 6 (AD Puy-de-Dôme, 2 D 1 et fonds de Montferrand, E Dépôt 113 II GG 39, pièce 3)

Extrait :

" Toute l'étendue de la maison qui a été donnée aux pères jésuites par les consuls et habitants lors de leur établissement, laquelle est située sur la grand rue de la Rodade à l'aspect du midi où était la maison de ville, ensemble la maison desdits Menudet et Chastanier consistant en tour de face sur ladite rue seize toises a prendre depuis la maison de François Chatron de jour jusqu'à celle du sieur Roux de nuit et de profondeur depuis le grand portail sur ladite grand rue de la Rodade jusqu'à la rue de Leydeline de midi a bise quarante toises et traversant ladite rue de Leydeline.

Nous ont lesdits pères conduit dans un jardin lequel contient de longueur quinze toises et de largeur douze qui est toute l'étendue donnée par les sieurs consuls en exécution de leur traité, laquelle étendue les pères jésuites nous ont remontré n'être suffisante pour leur logement et commodité nécessaire tant pour l'espace, agencement et bien séance. Et nous ont aussi déclaré avoir acquis dudit sieur Roux ladite maison joignant celle de ladite ville sise sur la grande rue de la Rodade de jour et nuit laquelle a d'étendue dans ladite face sept toises, et de plus nous ont représenté lesdits pères que pour l'entière construction et perfection dudit collège royal composé de six classes et deux cours entiers de philosophie il leur est besoin de quatre-vingts toises quant à l'égard des autres collèges et maisons qu'ils ont dans les bonnes villes du royaume et pour y parvenir nous ont requis de visiter les maisons et places adjacentes au terme de leur contrat.

Et à cet effet nous ont fait voir deux ou trois maisons aboutissant à une grande rue du côté de jour au coin appelé de la Tournaille appartenant audit Chatron et au sieur Pasquet Tronche lesquelles ont d'étendue dix toises de face sur ladite rue de la Rodade et du côté de nuit une autre maison appartenant au sieur de Fontenilles joignant à celle acquise du sieur Roux contenant environ six à sept toises, et nous ont aussi prié lesdits pères de vérifier l'étendue de la rue prenant son commencement à ladite Tournaille et descendant du midi à bise jusqu'au coin appelé de la rue de Leydeline qui s'est trouvé avoir trente neuf toises ou environ. Et encore depuis le bout de la rue allant à la place de Leydeline de jour à nuit et y comprenant toute ladite place four et découvert construit en icelle et allant jusqu'au coin d'une grange appartenant à Antoine Garri confinant de nuit à la rue qui monte à la Rodade laquelle s'est trouvée avoir de contenue quarante toises et depuis ledit coin de ladite place de Leydeline et montant de bise à midi jusqu'à une autre rue fermée par lesdits pères jésuites vis à vis de la maison de Blaise Chosson autre dix-sept toises, soutenant lesdits pères jésuites que ladite étendue ci-dessus désignée est absolument nécessaire pour ladite construction de leur maison et collège avec leurs appartenances ordinaires.

Et lesdits sieurs consuls nous ont remontré avoir donné auxdits pères jésuites la maison desdits Menudet et Chastanier, qui joignent à icelle de nuit une basse cour entre deux, pour leur logement dont ils se sont contenté lors de leur établissement, étant comme demeuré d'accord de ne se pouvoir étendre davantage sur le devant de la grande rue, l'intention de ladite ville ayant été de leur faire remplir le vide de la place a icelle de Leydeline, leur ayant à cet effet donné une rue au dessous des susdites maisons que les RP ont déjà fait clore, et offert encore de leur donner ladite place de Leydeline en laquelle ils trouveront un espace convenable pour la construction dudit collège et toutes leurs nécessités, lesdits pères jésuites au contraire nous ont représenté qu'ils ne sauraient faire une maison régulière dans l'espace qui leur fut accordé par lesdits sieurs consuls au commencement de leur établissement ni dans ladite place de Leydeline, tant à cause que ladite place est de trop petite étendue que pour n'être proportionnée aux autres maisons qu'ils ont dans les bonnes villes du royaume, outre que lesdits sieurs consuls sont obligés par leur contrat de leur donner place convenable et nécessaire es maisons adjacentes à la maison de ville laquelle est sur la grande rue de la Rodade. Et lesdits sieurs consuls ont persisté à soutenir que ladite place de Leydeline est suffisante en toute son étendue pour la possession dudit collège, n'étant pas obligés précisément par ledit contrat à donner auxdits pères toutes les maisons adjacentes à celle de ladite ville, qui rendrait ledit quartier désert d'habitants et privés du secours que les voisins peuvent se donner l'un à l'autre.

Sur quoi, après avoir ouï lesdits pères jésuites et lesdits sieurs consuls et leurs remontrances, vu et vérifié toutes les maisons et bâtiments qui sont occupés par lesdits pères et la maison de ville et autres lieux adjacents qui leur ont été donnés par lesdits sieurs consuls et habitants de la ville de Montferrand lors de l'établissement d'iceux, ensemble la maison acquise du sieur Roux et les autres maisons sises sur la grand rue de la Rodade qui va jusqu'au coin de la Tournoille et aussi les maisons qui sont depuis ledit coin de la Tournoille jusqu'au coin de Leydeline tirant de midi à bise, et encore toute ladite place de Leydeline, et que ledit Lenoir a toisé et mesuré toute l'étendue ci-dessus spécifiée et qu'il nous a dressé un plan et dessin sur un carton d'une maison et collège accompagné et assorti de toutes les offices et appartenances nécessaires, nous avons jugé et estimé conformément audit dessin et avis dudit Lenoir architecte que ladite maison et collège desdits pères jésuites ne peut être convenablement bâtie et construite avec toutes les commodités utiles et nécessaires dans l'étendue de la place qui est par eux dès à présent occupée, et aussi dans ladite place de Leydeline sans y ajouter de maisons proches de ladite maison de ville et en prendre sur la face de la grand rue de la Rodade et tenant au coin de la Tournoille, et aussi toute la maison acquise dudit sieur Roux, laquelle est absolument nécessaire et doit être comprise dans l'espace raisonnable et convenable à la face de ladite maison et collège, tellement que à prendre depuis la maison dudit sieur de Fontenilles joignant à celle dudit sieur Roux icelle maison dudit sieur de Fontenilles non comprise jusque à la maison de Pasquet Tronche aussi non comprise et qui fait le coin de la Tournoille.

Y aurait de face vingt huit toises et de longueur depuis le grand portail qui sera sur ladite grand rue de la Rodade tirant de midi jusqu'à la rue de Leydeline de bise quarante toises, et en largeur au bout dudit collège de jour à nuit au bas de la place et rue de Leydeline il se trouve aussi y avoir quarante deux toises et demie. Et en remontant depuis le coin de la ladite de ladite rue de Leydeline de bise à midi jusques au coin qui est vis-à-vis de la maison de Blaise Chosson quinze toises et demi.

Sur toute la surface de ladite étendue ci-dessus désignée on peut construire et bâtir une église de la longueur de dix-huit toises sur six de large dans œuvre une sacristie de quatre toises de long sur trois de large et une décharge de la sacristie de trois autres toises de long sur deux de large avec un jardin joignant à ladite sacristie. Le passage et entrée de ladite maison ensuite de deux toises d'ouverture à côté duquel sera la chambre du portier d'une toise et deux de largeur ensuite une salle pour recevoir la visite de cinq toises de long sur trois de large après le réfectoire de neuf toises de long sur cinq de large, la dépense et décharge auprès ayant autres cinq toises es quarré avec une basse cour pour ledit logement de quatorze toises et demi sur treize et demi de large, le four et boulangerie ensuite ayant six toises de long et cinq de large puis le bûcher à vieux bois ayant six toises de longueur sur cinq de largeur.

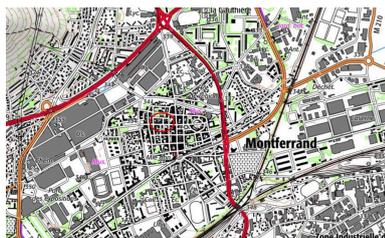
Et un passage allant dudit corps de logis aux classes lequel aurait deux toises d'ouverture et linteau, duquel passage se trouvera de quoi faire une autre basse cour pour l'entrée desdites classes, laquelle cour aura quatorze toises de long sur huit de large. Et dans icelle place pour faire sept classes et une chambre pour le père préfet chacune de cinq toises de long sur quatre de large, faisant en tout huit chambres et ensuite une salle pour les déclamations laquelle aura huit toises de long sur cinq de large.

Et encore tirant à l'aspect du jour il se trouvera une place pour faire la basse cour de la ménagerie de quatorze toises de long et dix de large, de laquelle basse cour y entrera dans le jardin commun dudit collège qui aura quinze toises de long sur onze de large, lequel jardin sera pris depuis le coin aboutissant à la rue de Leydeline du côté de bise où est la maison de Guillaume Jappy jusqu'à la rue en remontant du côté de midi servant à présent de passage commun pour aller de l'église des pères aux classes où elles sont à présent.

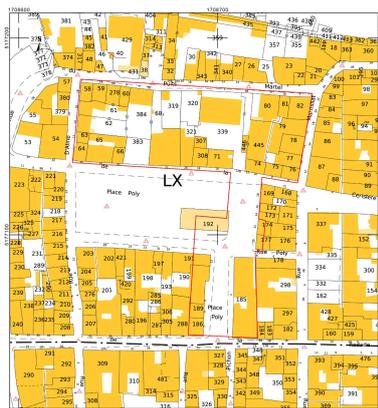
Et moyennant un léger prix remettront et délaisseront auxdits sieur consuls le jardin qui est au dessous de la rue de Leydeline duquel ils se servent à présent. Et sur toute la surface de ladite étendue se pourra construire et bâtir trente chambres de trois toises chacune sur deux et demi de large, une bibliothèque de cinq toises en carré et deux infirmeries avec leurs décharges, chambre de l'infirmerie ou petite chapelle, le tout de la consistance de dix toises de long sur cinq de large, ne jugeant pas qu'il se puisse trouver place plus commode ni de plus grande étendue audit endroit et moins dommageable aux habitants pour la construction et perfection dudit collège et aux termes du contrat passé entre les parties qui nous ont été représentés.

Et quant aux réparations faites par lesdits pères jésuites dans ledit collège depuis leur établissement en icelui nous avons pareillement icelles visitées en présence dudit Lenoir qui consiste en une chambre pour le portier tout à neuf et couverte à tuile ayant deux toises de long sur une de large, un four ayant six pieds et demi dans œuvre, un pétrin voûté de pierre où l'on pétrit, une farinière à trois étages la plus haute pour trier la farine, à côté une chambre sur le four pour sécher le linge et la basse où est le moulin à passer la farine le tout bâti à neuf à chaux et sable et bonne pierre avec un degré de pierre de taille pour monter à la farinière pavé de pierre de taille. Et encore un canal souterrain aussi de pierre de taille pour la décharge des latrines d'environ huit toises dans une grande cave carrée bâtie de tous côtés à chaux et sable. Comme aussi des entredeux et séparations faites à dix ou douze chambres et à la bibliothèque, faites avec des ais de sapin et un plancher en haut pour quatre chambres, séparé par des abatis de bois pierre et chaux cartonnées, crépies et blanchies, avec aussi menues légères et néanmoins nécessaires réparations, lesquelles nous avons estimées et évaluées être bien de la valeur de mille livres."

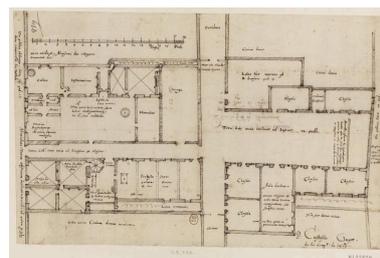
Illustrations



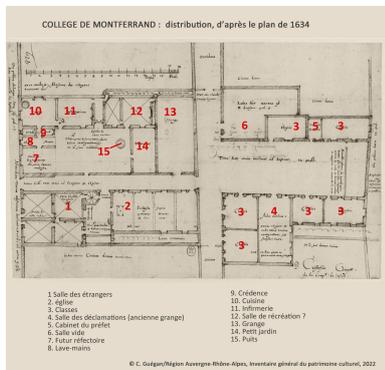
Plan de situation
 Dess. Catherine Guégan
 IVR84_20216302638NUDA



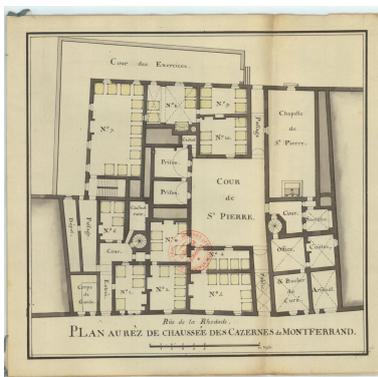
Plan masse et de situation
 de l'ancien collège jésuite,
 extrait du plan cadastral (2017)
 Dess. Catherine Guégan
 IVR84_20216302363NUDA



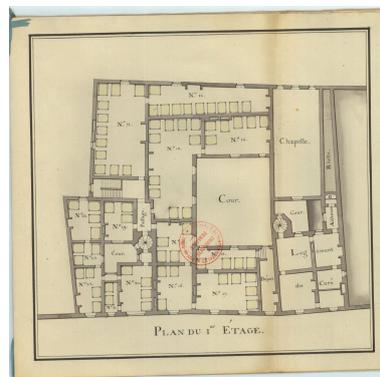
Plan du collège en 1634, par
 le père Christophe Guyot
 (BnF, Est., FOL-HD-4 (9))
 Autr. Christophe Guyot père
 IVR84_20196300183NUCAB



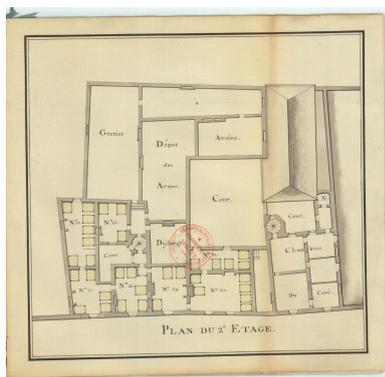
Projet d'aménagement du
 collège, 1634 : distribution
 (dess. Inv. C. Guégan)
 Dess. Catherine Guégan
 IVR84_20216302637NUDA



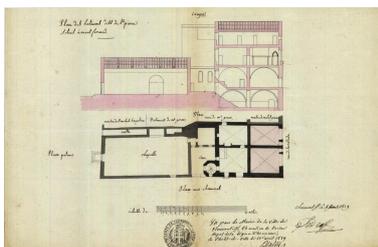
Casernes installées dans l'ancien
 collège : plan du rez-de-chaussée,
 par F.-C. Dijon (att.), v. 1765
 (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)
 Phot. AD Puy-de-Dôme,
 Autr. François-Charles Dijon
 IVR84_20216302645NUCA



Casernes installées dans l'ancien
 collège : plan du 1er étage, par
 F.-C. Dijon (att.), v. 1765 (AD
 Puy-de-Dôme, MAP 1116)
 Phot. AD Puy-de-Dôme,
 Autr. François-Charles Dijon
 IVR84_20216302643NUCA



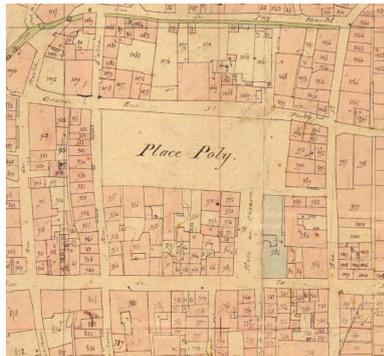
Casernes installées dans l'ancien
 collège : plan du 2e étage, par
 F.-C. Dijon (att.), v. 1765 (AD
 Puy-de-Dôme, MAP 1116)
 Phot. AD Puy-de-Dôme,
 Autr. François-Charles Dijon
 IVR84_20216302644NUCA



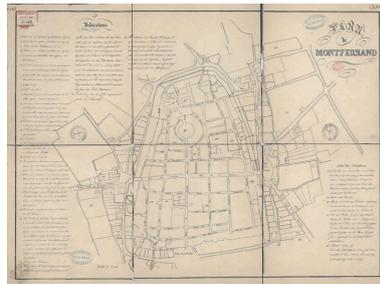
Plan et coupe des bâtiments dits de
 Saint-Pierre, par Louis-Charles Ledru,
 1829 (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 4)
 Phot. AD Puy-de-Dôme, Autr.
 Louis-Charles-François Ledru
 IVR84_20196300189NUCA



Cadastré napoléonien, section C
 dite de Montferrand, 1831 ; en
 vert : localisation de l'emplacement
 de l'ancien collège jésuite (AD
 Puy-de-Dôme, 51 FI 355)
 Phot. AD Puy-de-Dôme
 IVR84_20196300184NUCAB



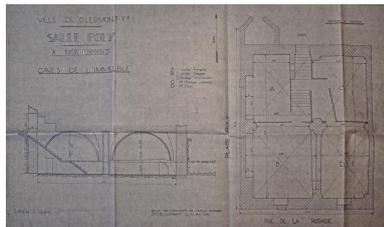
Cadastré napoléonien, 1831 : détail
 (AD Puy-de-Dôme, 51 Fi 355)
 Phot. AD Puy-de-Dôme
 IVR84_20196300185NUCAB



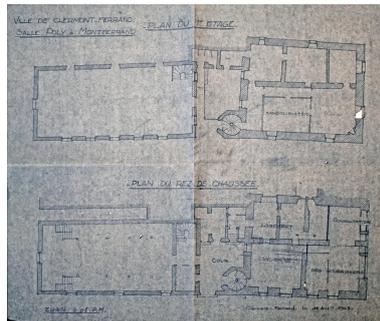
Plan de Montferrand en 1850, avec
 localisation de l'ancien collège
 et de son jardin (Bibliothèque
 du Patrimoine de Clermont
 Auvergne Métropole, CA 87)
 Phot. Service photographique
 B Patrimoine CAM,
 Autr. auteur inconnu
 IVR84_20206300799NUCA



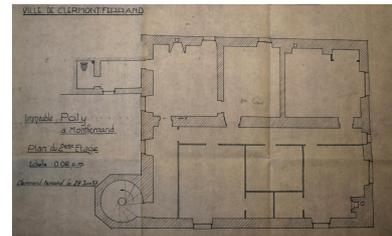
Projet pour le marché couvert
 place Poly, 1885 ; à l'emplacement
 de l'ancienne église Saint-Pierre,
 la caserne (en bleu sur le plan)
 (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 36)
 Phot. Service photographique
 des archives départementales du
 Puy-de-Dôme, Autr. Jean Teillard
 IVR84_20216302360NUCA



Caves : plan et coupe transversale,
 1946 (Région Auvergne-Rhône-
 Alpes, SRI, site de Clermont)
 Repro. Catherine Guégan,
 Autr. auteur inconnu
 IVR84_20216302366NUCA



Plans du rez-de-chaussée et du 1er
 étage, 1949 (Région Auvergne-
 Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont)
 Repro. Catherine Guégan,
 Autr. auteur inconnu
 IVR84_20216302365NUCA



Plan du 2e étage, 1957
 (Région Auvergne-Rhône-
 Alpes, SRI, site de Clermont)
 Repro. Catherine Guégan,
 Autr. auteur inconnu
 IVR84_20216302362NUCA



Clermont-Ferrand en 1739 : détail de
 la vue perspective. L'église Saint-
 Pierre est représentée sous le numéro
 39 (en bas au milieu de la vue) (B
 Patrimoine CAM, CA Del 1951)
 Phot. Service photographique des
 archives départementales du Puy-de-
 Dôme, Autr. Etienne de La Jonchère
 IVR84_20226300134NUCA



La place Poly v. 1910 ; à
 droite, l'ancien collège (carte
 postale ancienne, AD Puy-de-
 Dôme, coll. Louis Saugues)
 Phot. Service photographique
 des archives départementales
 du Puy-de-Dôme
 IVR84_20216302359NUC



Vue de l'élévation latérale en 1973
Phot. Roger Choplain,
Phot. Roland Maston
IVR83_19736300474V



Vue aérienne, depuis l'ouest
IVR84_20196300186NUCAB



Vue d'ensemble, depuis le nord-ouest
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20196300188NUCA



Elévation principale, depuis le nord
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300257NUC4A



Porte principale, tour
d'escalier et élévation sur cour
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300258NUC4A



Détail de la porte principale
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20226304590NUCA



Elévation latérale, rue de la Rodade
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300259NUC4A



Elévation latérale : détail
du rez-de-chaussée
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300260NUC4A



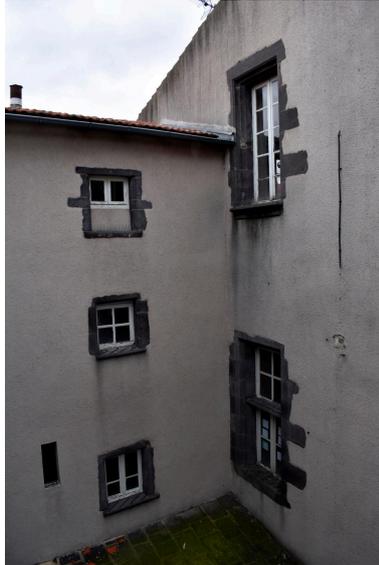
Ruelle séparant l'ancienne
église de la maison voisine
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302364NUCA



Corps de bâtiment
sud, élévation sur cour
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20196300193NUCA



Corps de bâtiment sud, élévation sur cour : détail des baies du 2e étage
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302370NUCA



Elévations sur cour nord et ouest
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302633NUCA



Tour d'escalier hors oeuvre
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20196300190NUCA



Tour d'escalier : partie inférieure
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20196300192NUCA



Tour d'escalier : porte d'entrée côté cour intérieure
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300008NUC4A



Tour d'escalier : partie supérieure
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302630NUCA



Tour d'escalier : détail du linteau de la baie sommitale
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302631NUCA



Cour : baies de l'ancienne sacristie de la chapelle Saint-Pierre (?), remaniées
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300007NUC4A



Cour : porte d'accès aux caves
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20196300194NUCA



Porte des caves, autre vue
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302626NUCA



Corps de bâtiment en fond de cour : coursière
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20196300195NUCA



Corps de bâtiment en fond de cour, 1er étage : baie agrandie au niveau de la coursière (ouvrant sur les anciennes latrines)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302634NUCA



Caves, vue d'ensemble
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300009NUC4A



Cave, partie sud :
ancienne porte ogivale
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300010NUC4A



Cave, seconde porte ogivale murée
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302642NUCA



Caves : détail du mur
séparant les deux caves
sud ; ancienne arcade murée
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302640NUCA



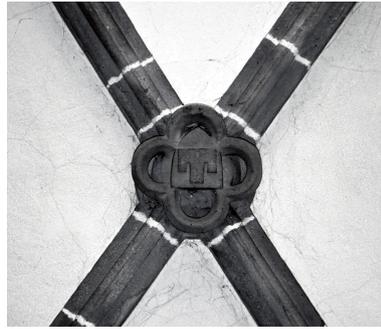
Rez-de-chaussée, salle à l'angle
de la rue de la Rodade et de
la place Poly, vers l'ouest
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300011NUC4A



Même salle, vue vers le sud
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300012NUC4A



Même salle : clef de voûte
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300017NUC4A



Rez-de-chaussée, 1ère salle : clef de voûte sculptée, gonfalon d'Auvergne
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302627NUCA



Rez-de-chaussée, 1ère salle : cul de lampe n°1
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300013NUC4A



Rez-de-chaussée, 1ère salle : cul de lampe n°2
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300014NUC4A



Rez-de-chaussée, 1ère salle : cul de lampe n°3
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300015NUC4A



Rez-de-chaussée, 1ère salle : cul de lampe n°4
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300016NUC4A



Rez-de-chaussée, logement : cul de lampe feuillagé, salle du rez-de-chaussée (logement)
Repro. Catherine Guégan
IVR84_20216302367NUCA



Rez-de-chaussée, logement : autre cul-de-lampe feuillagé
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302368NUCA



Tour d'escalier : porte,
depuis l'intérieur
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302636NUCA



Tour d'escalier : fenestron
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302635NUCA



Escalier en vis : base du noyau
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302629NUCA



1er étage, salle nord-est : embrasure de fenêtre
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20226301463NUCA



1er étage, salle nord-est :
corbeau et ancienne baie murée
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20226301465NUCA



1er étage : porte de communication
entre les deux salles nord
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302639NUCA



1er étage, salle sud est : porte de
l'auditoire de l'ancien bailliage
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300003NUC4A



Porte : détail des chapiteaux
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20226301466NUCA



Porte : détail de la base prismatique
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20226301467NUCA



Cheminée du 1er étage
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300002NUC4A



Couloir du 2ème étage, à gauche :
mur et portes d'origine, à droite :
cloison et portes du 19e siècle
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302646NUCA



Couloir du 2ème étage :
détail d'une porte d'origine
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302647NUCA



Corps de bâtiment sur cour, 2e
étage : cuve en pierre, ancien
lave-mains (à gauche sur l'image)
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300004NUC4A



Corps de bâtiment sur cour, 2e étage : porte donnant accès au lave-mains : l'encadrement est semblable à celui des anciennes chambres des pères jésuites

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300005NUC4A



Corps de bâtiment nord : départ de l'escalier

Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302369NUCA



Corps de bâtiment nord : couloir du 2e étage

Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302628NUCA



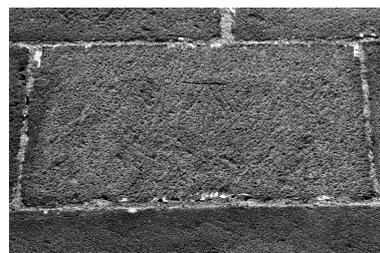
Corps de bâtiment nord : comble

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226300006NUC4A



Cave : arc doubleau, marques de tâcheron ; le A renversé est également présent en haut de la tour d'escalier

Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302641NUCA



Tour d'escalier : marque de tâcheron en A renversé

Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302632NUCA



Porte de la tour d'escalier : marque de tâcheron au-dessus du linteau
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302648NUCA



Porte de la cave, côté droit : marque de tâcheron
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302649NUCA



Porte de la cave, côté droit : autre marque de tâcheron
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20216302650NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Ensemble de trois maisons (IA63002706) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, Montferrand , 1, 3, 5 place Poly

Dossiers de synthèse :

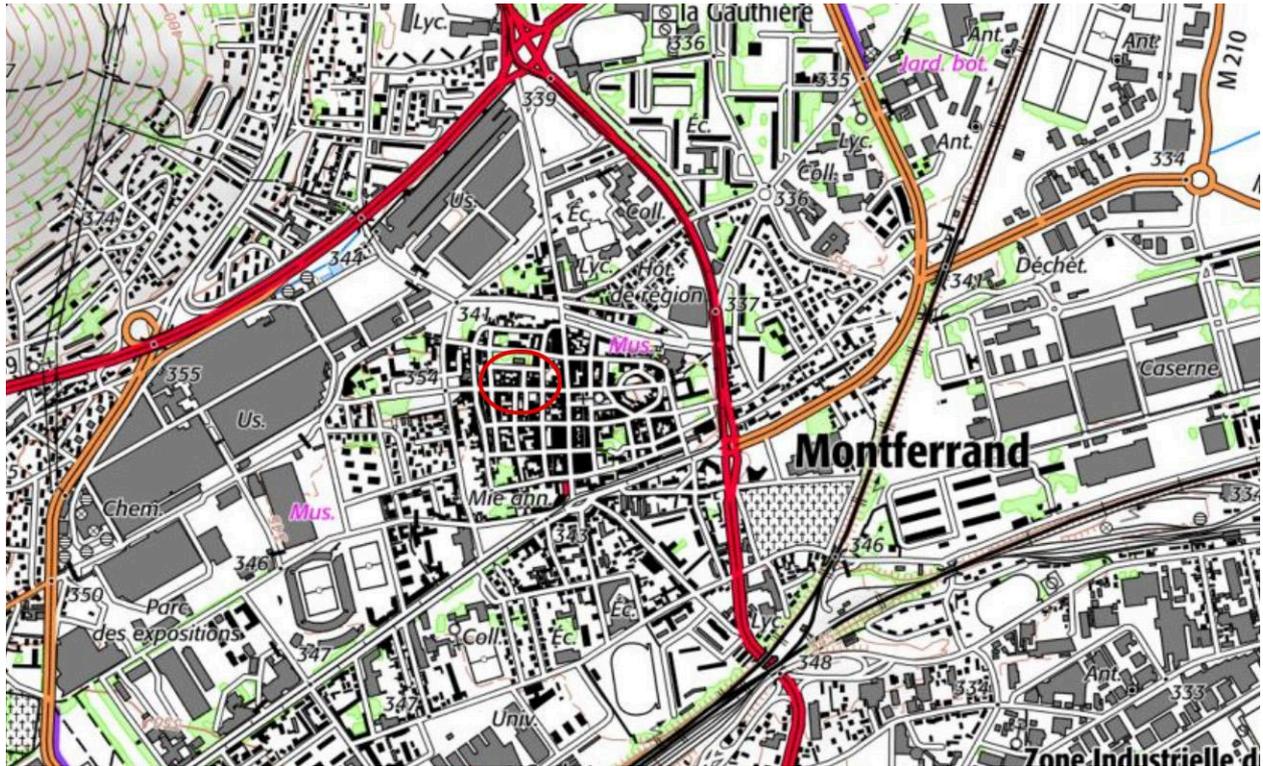
Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

Les collèges jésuites d'Ancien Régime (1556-1763) dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (DOSSIER EN COURS D'ETUDE) (IA00141292) Rhône-Alpes, Ardèche, Aubenas

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Catherine Guégan, Catherine Guégan

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan de situation

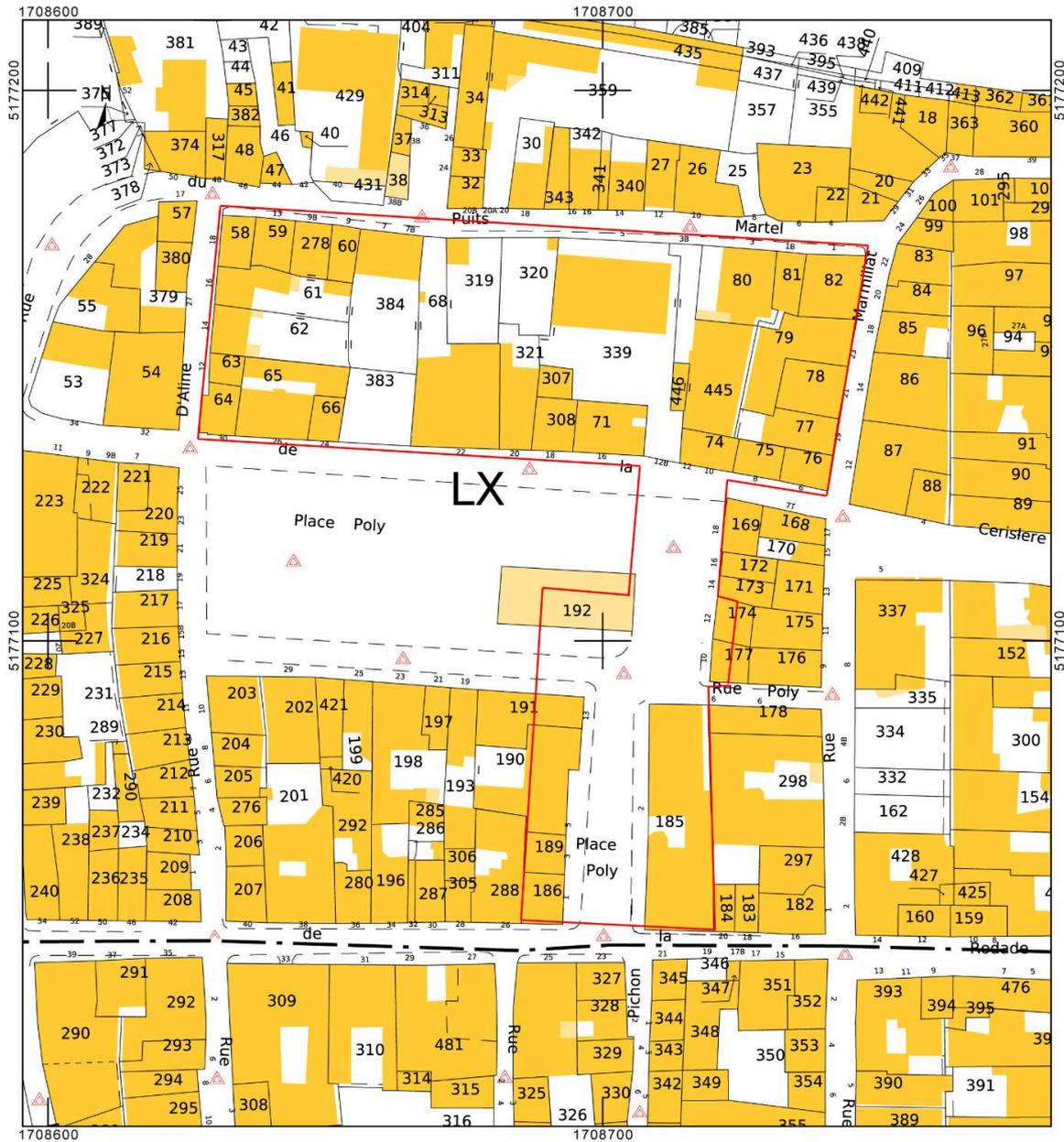
IVR84_20216302638NUDA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



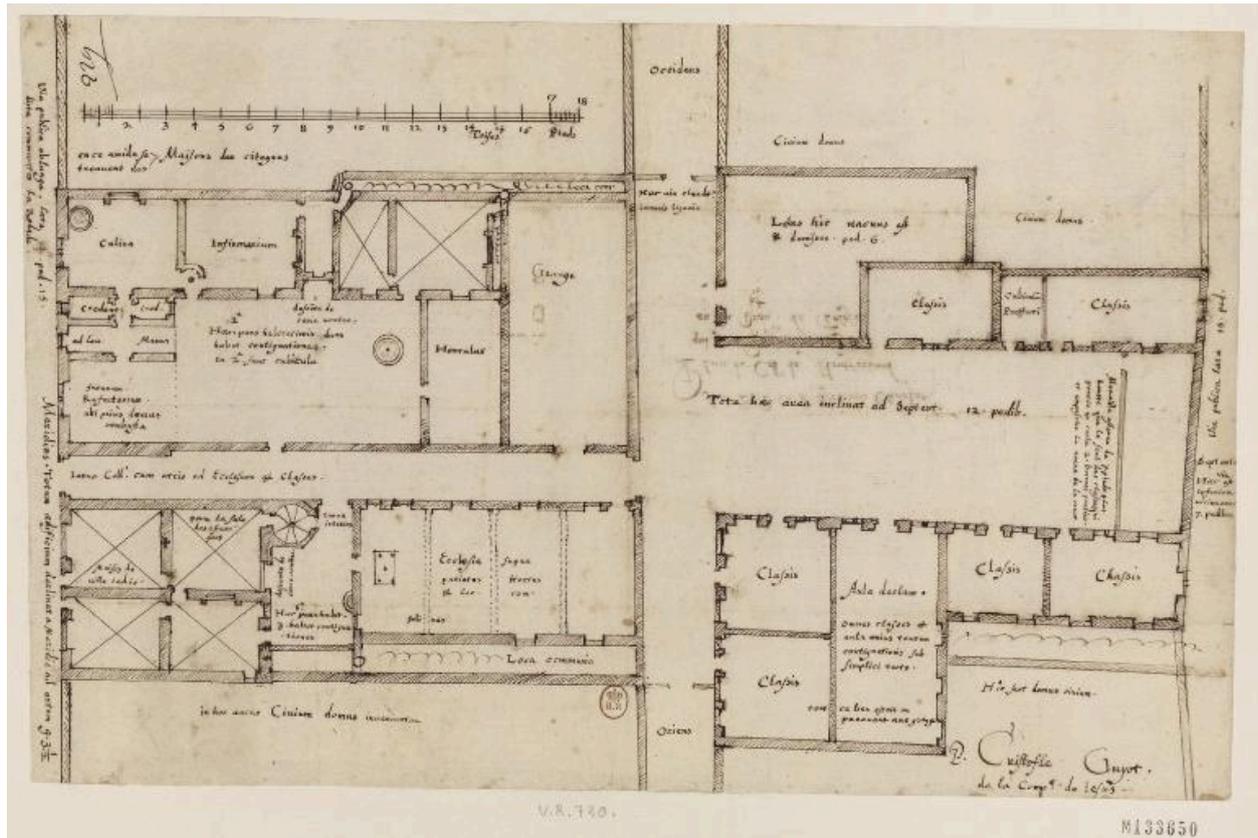
Plan masse et de situation de l'ancien collège jésuite, extrait du plan cadastral (2017)

IVR84_20216302363NUDA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Échelle : 1:1000

© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du collège en 1634, par le père Christophe Guyot (BnF, Est., FOL-HD-4 (9))

Référence du document reproduit :

- [Collège de Clermont-Ferrand, France : plan du Collège à Montferrand] / P. Christophe Guyot (architecte ?), 1634
 [Collège de Clermont-Ferrand, France : plan du Collège à Montferrand] / P. Christophe Guyot (architecte ?), 1634. 1 Dess. : plume et encre brune ; 25 x 39 cm (B.n.F., Est. FOL-HD-4 (9)). Vallery-Radot, t. IX, n° 720)
 BnF, Est. : FOL-HD-4 (9)

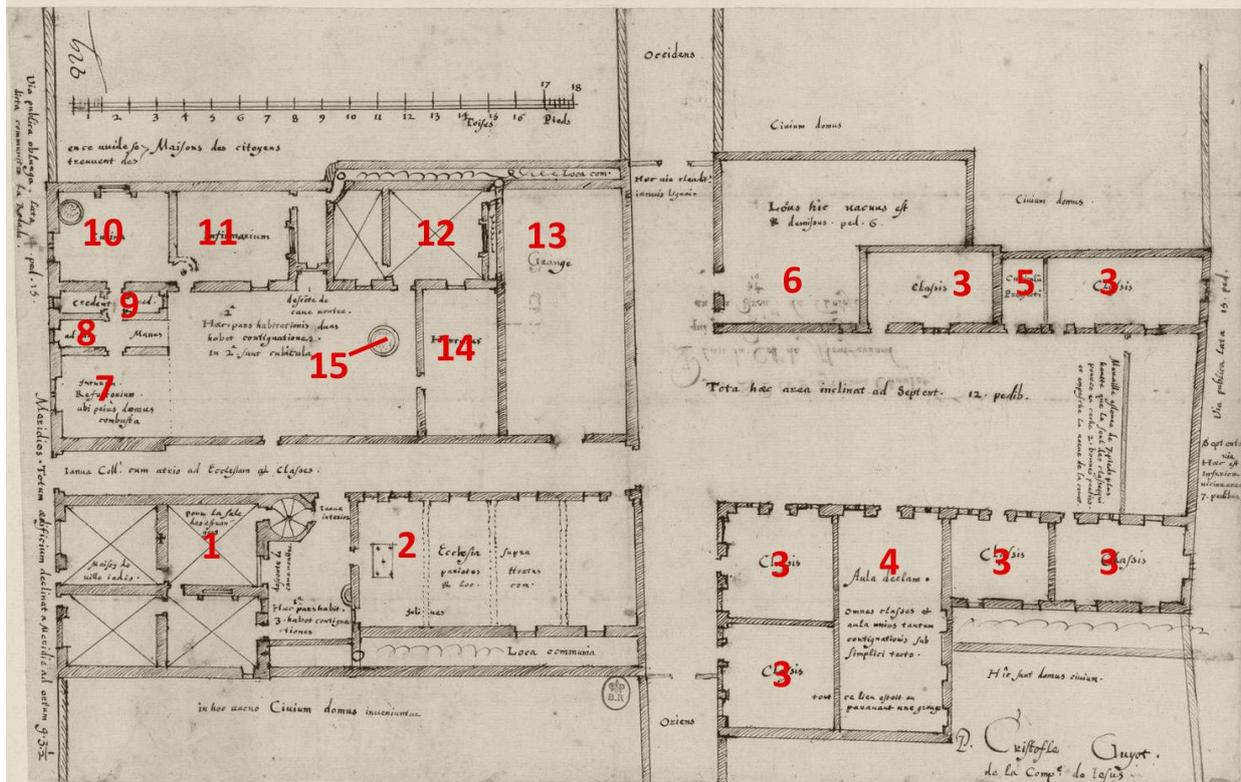
IVR84_20196300183NUCAB

Auteur du document reproduit : Christophe Guyot père

© Bibliothèque nationale de France

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

COLLEGE DE MONTFERRAND : distribution, d'après le plan de 1634



- | | |
|---|---------------------------|
| 1. Salle des étrangers | 9. Crédence |
| 2. église | 10. Cuisine |
| 3. Classes | 11. Infirmerie |
| 4. Salle des déclamations (ancienne grange) | 12. Salle de récréation ? |
| 5. Cabinet du préfet | 13. Grange |
| 6. Salle vide | 14. Petit jardin |
| 7. Futur réfectoire | 15. Puits |
| 8. Lave-mains | |

© C. Guégan/Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, 2022

Projet d'aménagement du collège, 1634 : distribution (dess. Inv. C. Guégan)

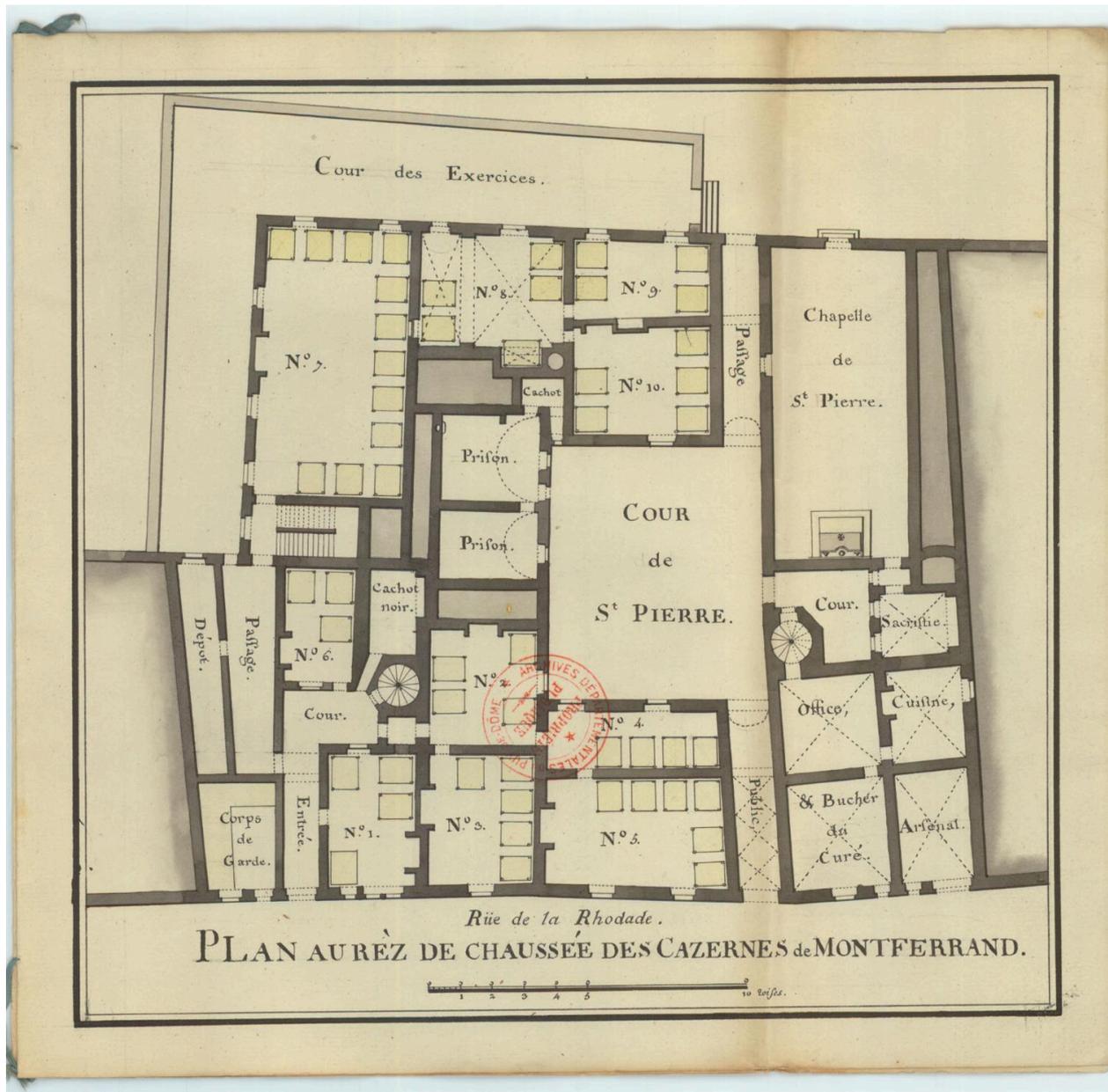
IVR84_20216302637NUDA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Casernes installées dans l'ancien collège : plan du rez-de-chaussée, par F.-C. Dijon (att.), v. 1765 (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)

Référence du document reproduit :

- **Plan des cazernes de Montferrand / [Dijon François-Charles] (ingénieur des Ponts et chaussées), v. 1765. (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)**

Plan des cazernes de Montferrand / [Dijon François-Charles] (ingénieur des Ponts et chaussées), v. 1765. 3 plans : encre de chine, lavis, coul., papier beige. Ech. en toises (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)

Plans des rez-de-chaussée, 1er et 2ème étage

AD Puy-de-Dôme : MAP 1116

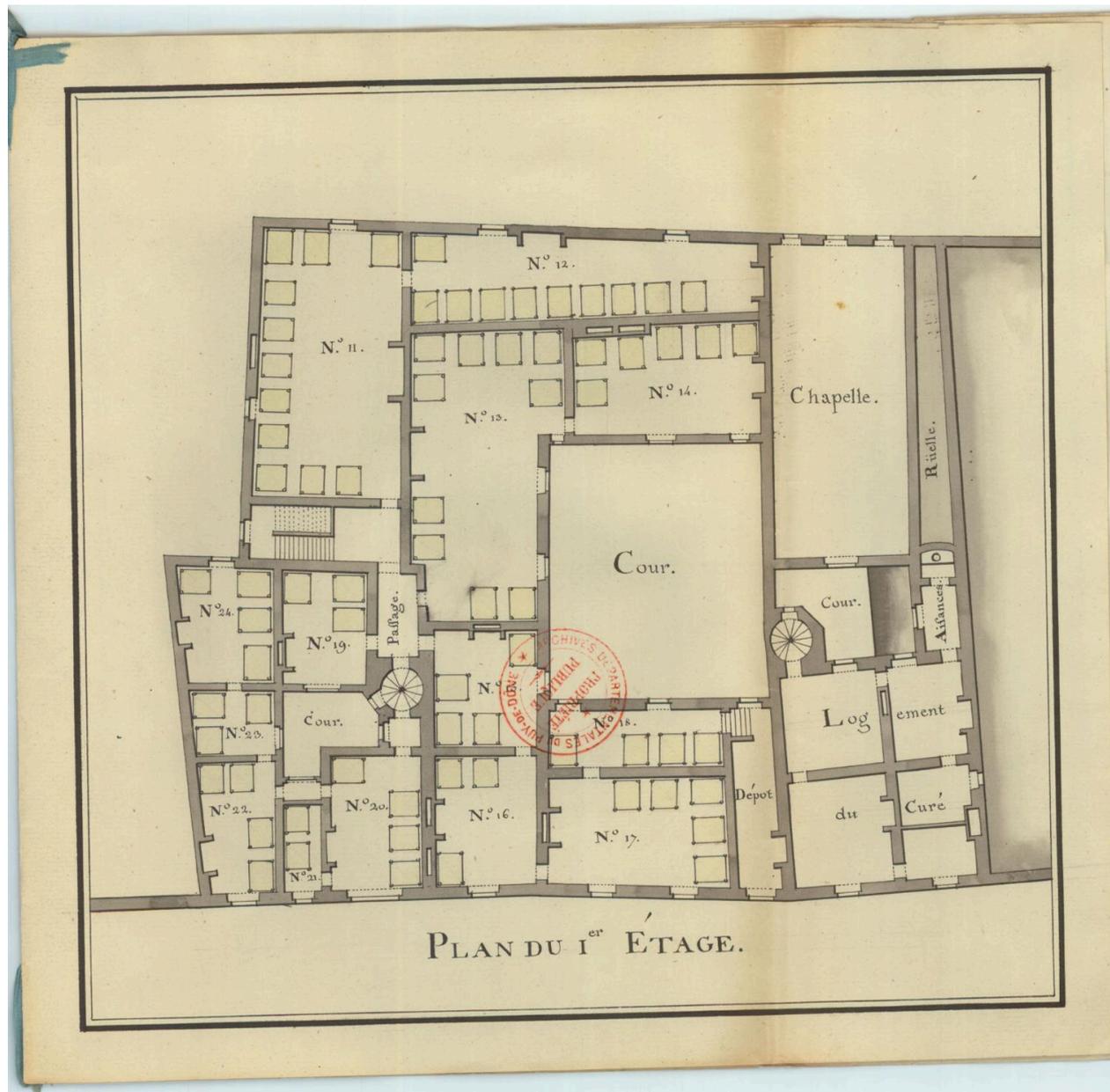
IVR84_20216302645NUCA

Auteur de l'illustration : AD Puy-de-Dôme

Auteur du document reproduit : François-Charles Dijon

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Casernes installées dans l'ancien collège : plan du 1er étage, par F.-C. Dijon (att.), v. 1765 (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)

Référence du document reproduit :

- **Plan des cazernes de Montferrand / [Dijon François-Charles] (ingénieur des Ponts et chaussées), v. 1765. (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)**
Plan des cazernes de Montferrand / [Dijon François-Charles] (ingénieur des Ponts et chaussées), v. 1765. 3 plans : encre de chine, lavis, coul., papier beige. Ech. en toises (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)
Plans des rez-de-chaussée, 1er et 2ème étage
AD Puy-de-Dôme : MAP 1116

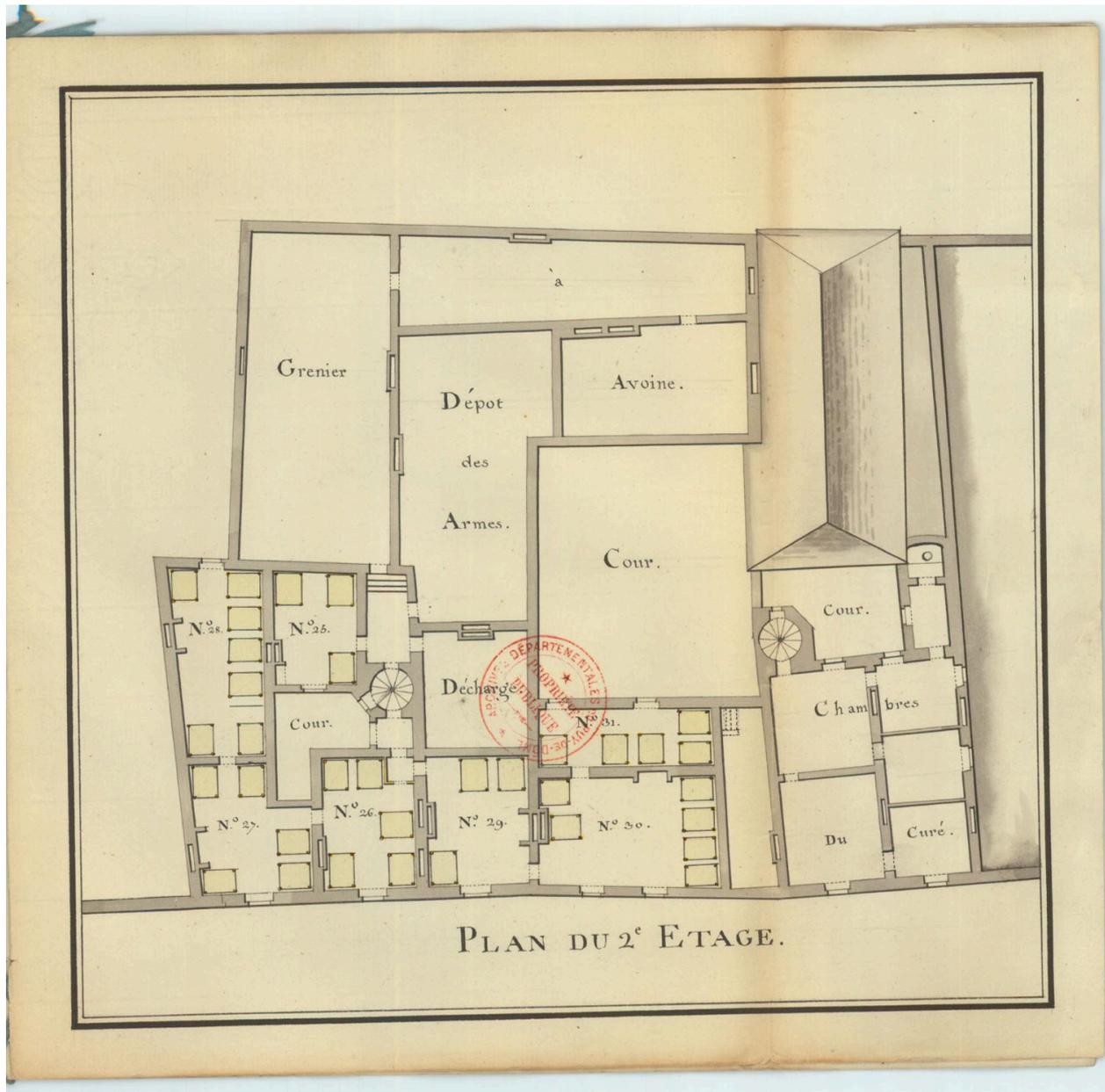
IVR84_20216302643NUCA

Auteur de l'illustration : AD Puy-de-Dôme

Auteur du document reproduit : François-Charles Dijon

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Casernes installées dans l'ancien collège : plan du 2e étage, par F.-C. Dijon (att.), v. 1765 (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)

Référence du document reproduit :

- **Plan des cazernes de Montferrand / [Dijon François-Charles] (ingénieur des Ponts et chaussées), v. 1765. (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)**
Plan des cazernes de Montferrand / [Dijon François-Charles] (ingénieur des Ponts et chaussées), v. 1765. 3 plans : encre de chine, lavis, coul., papier beige. Ech. en toises (AD Puy-de-Dôme, MAP 1116)
Plans des rez-de-chaussée, 1er et 2ème étage
AD Puy-de-Dôme : MAP 1116

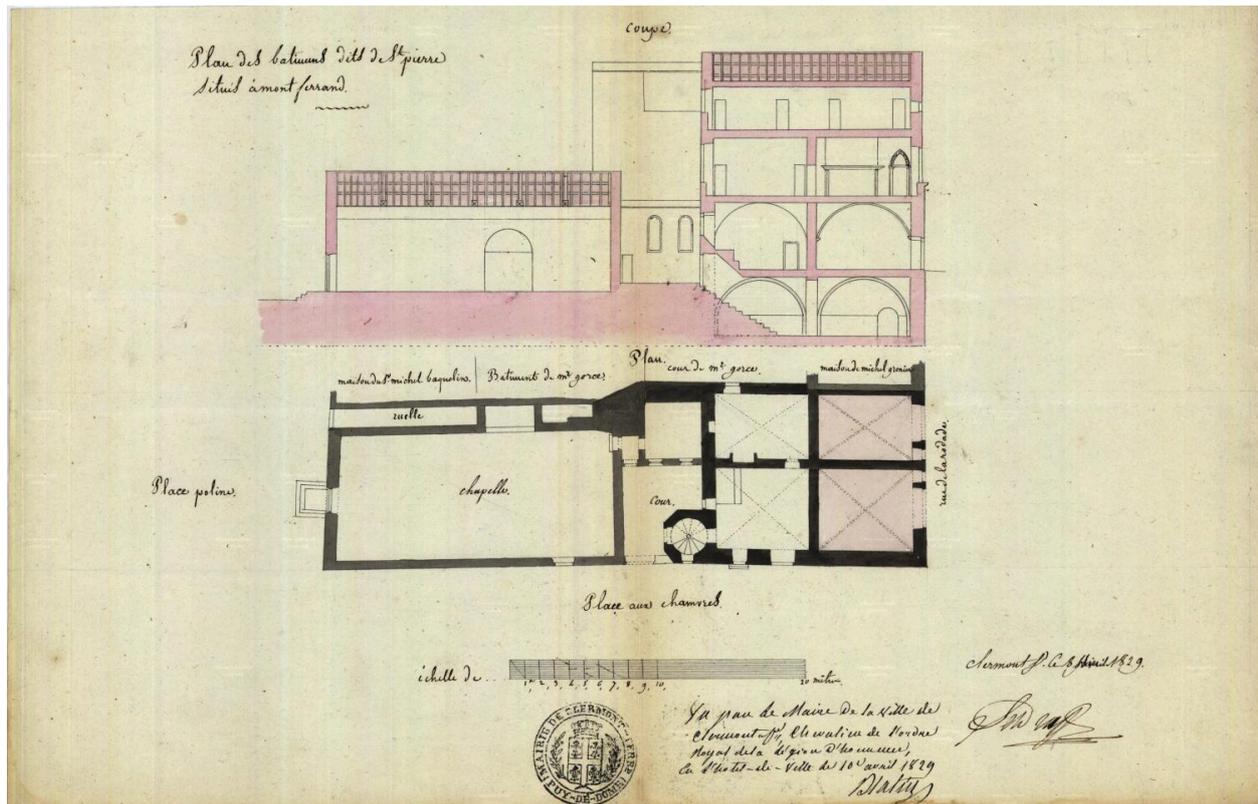
IVR84_20216302644NUCA

Auteur de l'illustration : AD Puy-de-Dôme

Auteur du document reproduit : François-Charles Dijon

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan et coupe des bâtiments dits de Saint-Pierre, par Louis-Charles Ledru, 1829 (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 4)

Référence du document reproduit :

- **Plans des bâtiments dits de Saint-Pierre situés à Montferrand - 1829 / Ledru, Louis-Charles (architecte), 1829 (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 4)**
Plans des bâtiments dits de Saint-Pierre situés à Montferrand - 1829 / Ledru, Louis-Charles (architecte), 8 avril 1829. 1 Plan, papier, encre noire et rouge. Ech. : 1:50. Extrait du 2 O 3556 (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 4)
AD Puy-de-Dôme : 33 Fi 113 4

IVR84_20196300189NUCA

Auteur de l'illustration : AD Puy-de-Dôme

Auteur du document reproduit : Louis-Charles-François Ledru

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cadastre napoléonien, section C dite de Montferrand, 1831 ; en vert : localisation de l'emplacement de l'ancien collège jésuite (AD Puy-de-Dôme, 51 FI 355)

Référence du document reproduit :

- **Cadastre napoléonien, section C, dite de Montferrand / Sanitas (géomètre du cadastre), 1831 Ech. 1:1250 (AD Puy-de-Dôme, 51 Fi 355)**
Cadastre napoléonien, section C, dite de Montferrand / Sanitas (géomètre du cadastre), 1831 Ech. 1:1250 (AD Puy-de-Dôme, 51 Fi 355)
AD Puy-de-Dôme : 51 Fi 355

IVR84_20196300184NUCAB

Auteur de l'illustration : AD Puy-de-Dôme

Date de prise de vue : 2019

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cadastre napoléonien, 1831 : détail (AD Puy-de-Dôme, 51 Fi 355)

Référence du document reproduit :

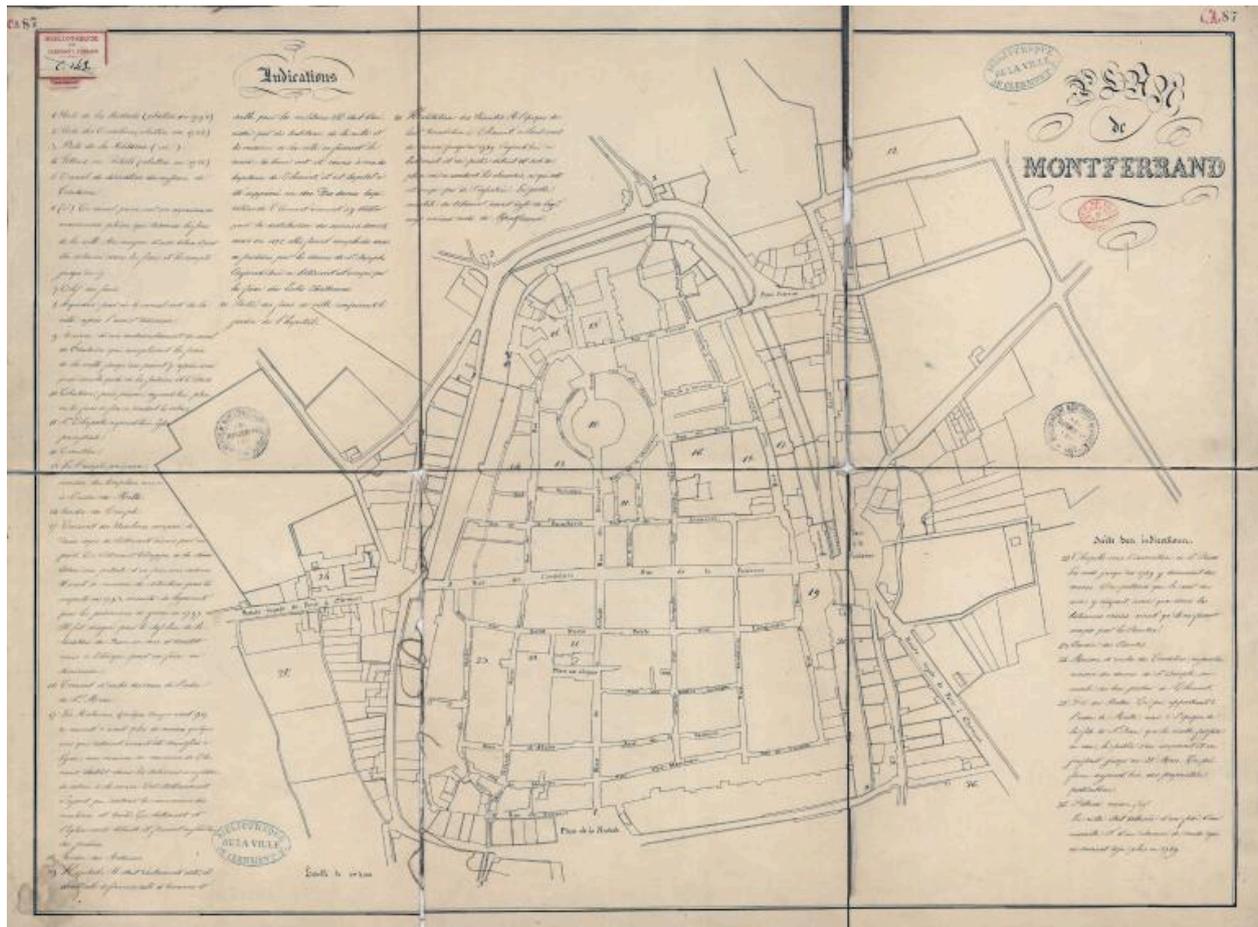
- **Cadastre napoléonien, section C, dite de Montferrand / Sanitas (géomètre du cadastre), 1831 Ech. 1:1250 (AD Puy-de-Dôme, 51 Fi 355)**
Cadastre napoléonien, section C, dite de Montferrand / Sanitas (géomètre du cadastre), 1831 Ech. 1:1250 (AD Puy-de-Dôme, 51 Fi 355)
AD Puy-de-Dôme : 51 Fi 355

IVR84_20196300185NUCAB

Auteur de l'illustration : AD Puy-de-Dôme

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan de Montferrand en 1850, avec localisation de l'ancien collège et de son jardin (Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne Métropole, CA 87)

Référence du document reproduit :

- **Plan de Montferrand [avec indications historiques diverses au sujet des monuments, des couvents etc.] (Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne Métropole , CA 87)**
Plan de Montferrand [avec indications historiques diverses au sujet des monuments, des couvents etc.] /1850. 1 plan, plume, encre, papier beige ; 59 x 44 cm, manuscrit. Ech. : 1:2000 (Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne Métropole, CA 87)
 B Patrimoine Clermont-Ferrand : CA 87

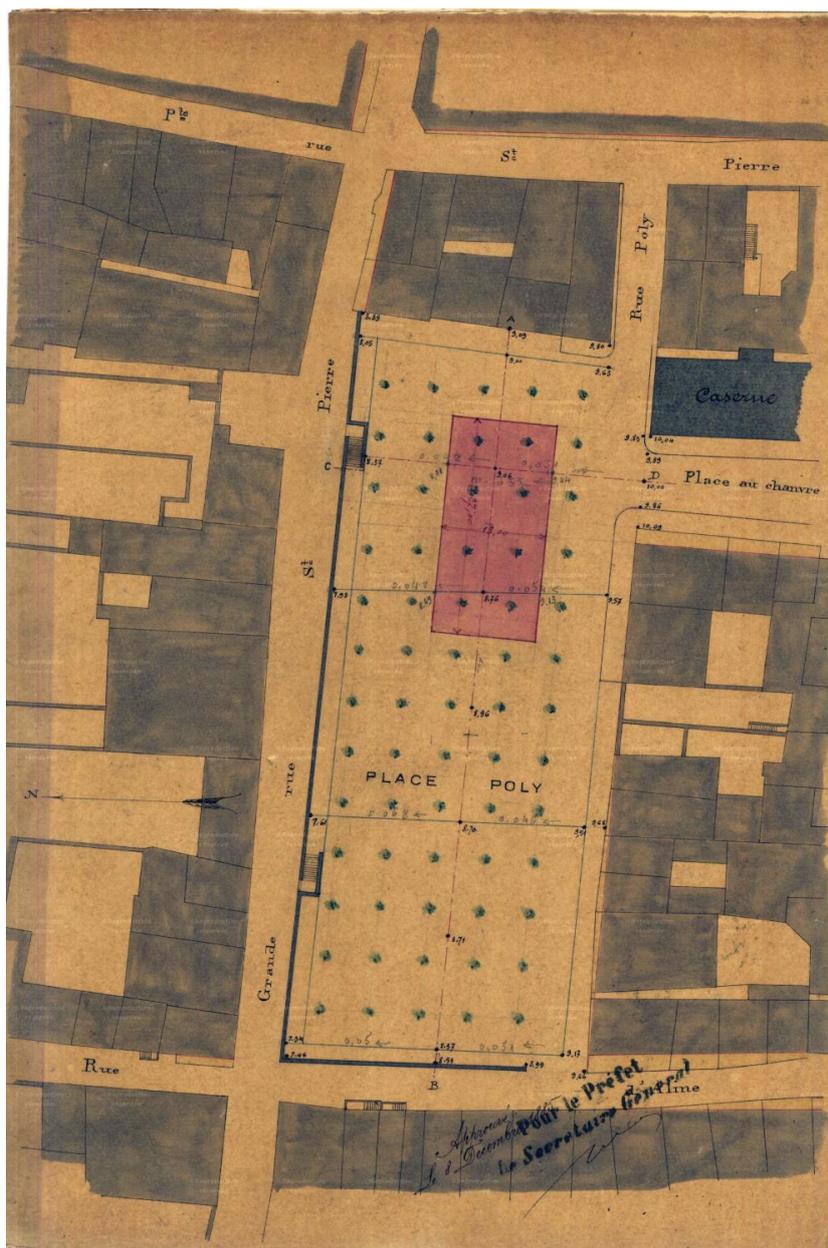
IVR84_20206300799NUCA

Auteur de l'illustration : Service photographique B Patrimoine CAM

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet pour le marché couvert place Poly, 1885 ; à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Pierre, la caserne (en bleu sur le plan) (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 36)

Référence du document reproduit :

- **Projet de construction d'un marché couvert sur la place Poly à Montferrand. Plan d'ensemble / Teillard Jean (architecte de la ville), 1885 (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 36)**
Projet de construction d'un marché couvert sur la place Poly à Montferrand. Plan d'ensemble / Teillard Jean (architecte de la ville), 1885. 1 dess. : plume, encre de chine, lavis gris, aquarelle, papier beige. (AD Puy-de-Dôme, 33 Fi 113 36)
AD Puy-de-Dôme : 33 Fi 113 36

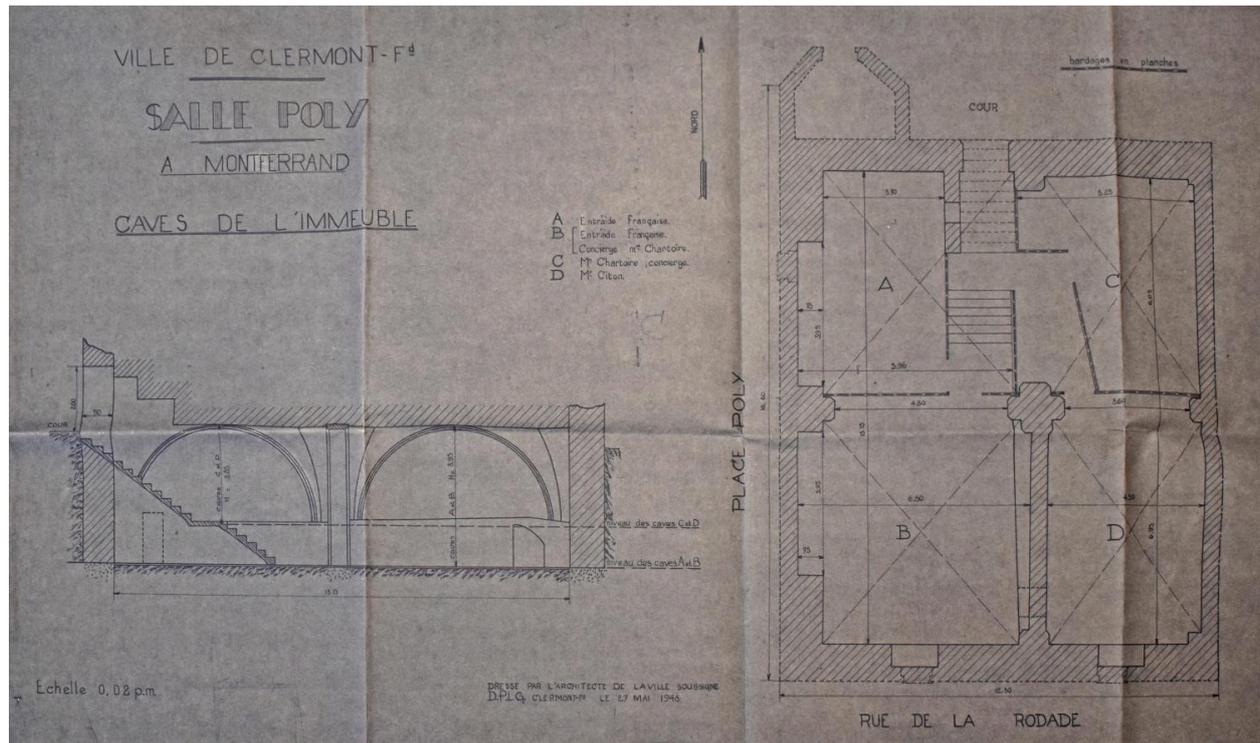
IVR84_20216302360NUCA

Auteur de l'illustration : Service photographique des archives départementales du Puy-de-Dôme

Auteur du document reproduit : Jean Teillard

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Caves : plan et coupe transversale, 1946 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont)

Référence du document reproduit :

- **Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Caves de l'immeuble [plan et coupe] / (?) (architecte communal), 27 mai 1946 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »)**
Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Caves de l'immeuble [plan et coupe] / (?) (architecte communal), 27 mai 1946. 1 dess. : pap., tirage ozalide. 73,5 x 45,2 cm. Ech 1:50 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »)
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »

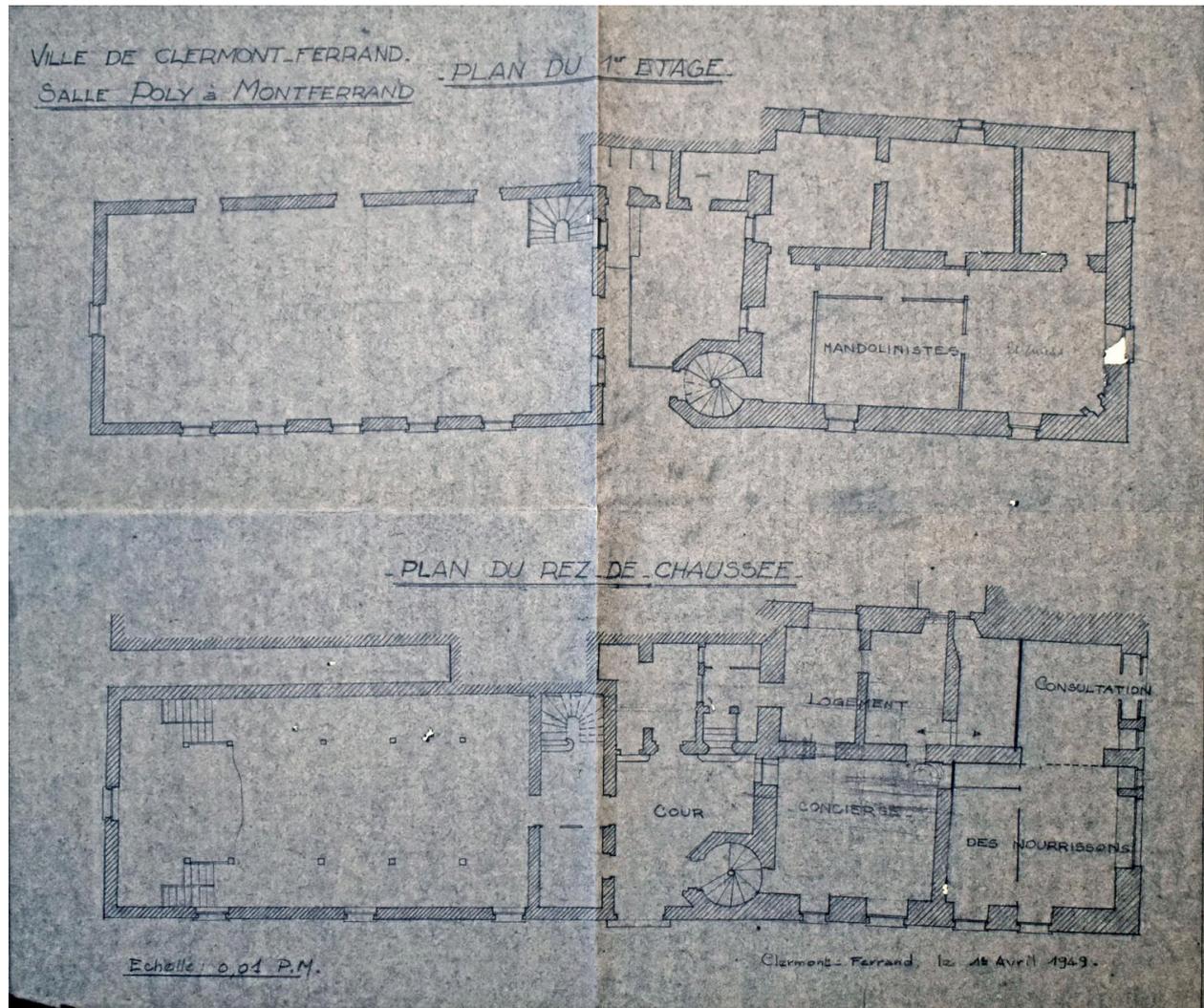
IVR84_20216302366NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans du rez-de-chaussée et du 1er étage, 1949 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont)

Référence du document reproduit :

- **Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Plans du rez-de-chaussée et du 1er étage / (?) (architecte communal), 1er avril 1949 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »)**
Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Plans du rez-de-chaussée et du 1er étage / (?) (architecte communal), 1er avril 1949. 1 plan : pap., tirage ozalide. 47,3 x 41,7 cm. Ech 1:100 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »)
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand »

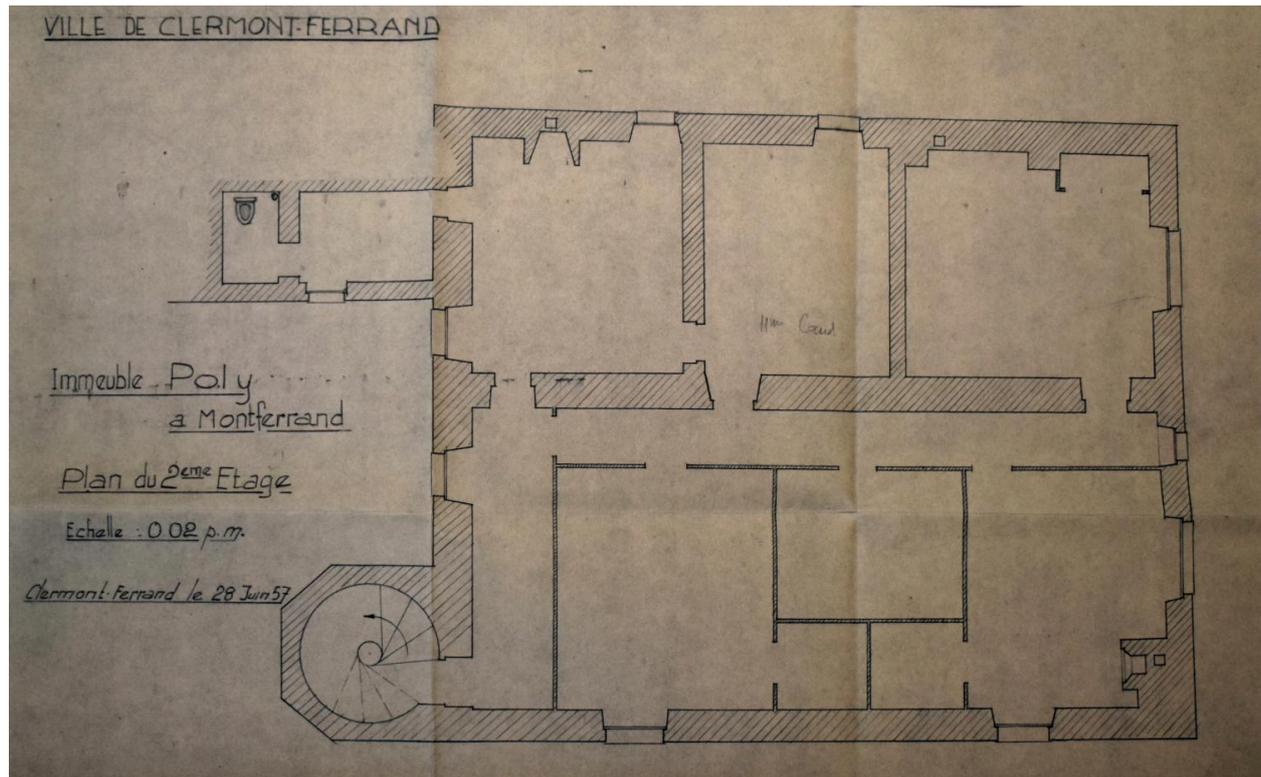
IVR84_20216302365NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 2e étage, 1957 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont)

Référence du document reproduit :

- **Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Plan du 2e étage / (?) (architecte communal), 28 juin 1957 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont)**
Ville de Clermont-Ferrand. Immeuble Poly à Montferrand. Plan du 2e étage / (?) (architecte communal), 28 juin 1957. 1 plan : pap., tirage ozalide. 49,8 x 32,2. Ech 1:50 (Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand, 22 rue de la Rodade »)
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : Archives Paul-Edouard Robinne, carton « Montferrand, 22 rue de la Rodade »

IVR84_20216302362NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Clermont-Ferrand en 1739 : détail de la vue perspective. L'église Saint-Pierre est représentée sous le numéro 39 (en bas au milieu de la vue) (B Patrimoine CAM, CA Del 1951)

Référence du document reproduit :

- **Carte de la ville et des environs de Clairmont-Ferrand / La Jonchère, Étienne de (ingénieur) ; Desbrulins, F. (graveur), 1739 (B Patrimoine CAM, CA Del 1951)**
Carte de la ville et des environs de Clairmont-Ferrand : capitale de la Haute et Basse Auvergne dédiée à son Altesse Monseigneur le Duc de Bouillon gouverneur de cette province / La Jonchère, Étienne de (ingénieur) ; Desbrulins, F. (graveur). A Clermont-Ferrand. Chez Lescuyer de la Jonchere, au donjon des Vergnes : 1739. 63 x 95 cm ; gravure sur cuivre. Ech. : [1:43312 env.], 2000 toise = [9cm]. (B Patrimoine CAM, CA Del 1951)
En bas à dr. : "Vue et Perspective de la Ville de Clairmont-Ferrand tiré du Donjon des Vergnes". Titre dans un cartouche orné des Armes du Duc de Bouillon. Au dessus de l'échelle, armes de France, de la Province d'Auvergne et de la Ville de Clermont.
B Patrimoine CAM : CA Del 1951

IVR84_20226300134NUCA

Auteur de l'illustration : Service photographique des archives départementales du Puy-de-Dôme

Auteur du document reproduit : Etienne de La Jonchère

© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La place Poly v. 1910 ; à droite, l'ancien collège (carte postale ancienne, AD Puy-de-Dôme, coll. Louis Saugues)

Référence du document reproduit :

- **MONTFERRAND. Place Poly. Marché et halle / M.C. (éd.), v. 1910 (AD Puy-de-Dôme, 507 Fi 3470, coll. Louis Saugues)**
L'Auvergne pittoresque. - 607. MONTFERRAND. Place Poly. Marché et halle / M.C. (éd.), v. 1910. 1
impr. photomécan. n. et b. (carte postale) (AD Puy-de-Dôme, 507 Fi 3470, coll. Louis Saugues)
AD Puy-de-Dôme : 507 Fi 3470

IVR84_20216302359NUC

Auteur de l'illustration : Service photographique des archives départementales du Puy-de-Dôme

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'élévation latérale en 1973

IVR83_19736300474V

Auteur de l'illustration : Roger Choplain, Auteur de l'illustration : Roland Maston

Date de prise de vue : 1973

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, depuis l'ouest

IVR84_20196300186NUCAB

© Microsoft corporation

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, depuis le nord-ouest

IVR84_20196300188NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation principale, depuis le nord

IVR84_20226300257NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte principale, tour d'escalier et élévation sur cour

IVR84_20226300258NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la porte principale

IVR84_20226304590NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation latérale, rue de la Rodade

IVR84_20226300259NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation latérale : détail du rez-de-chaussée

IVR84_20226300260NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ruelle séparant l'ancienne église de la maison voisine

IVR84_20216302364NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corps de bâtiment sud, élévation sur cour

IVR84_20196300193NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

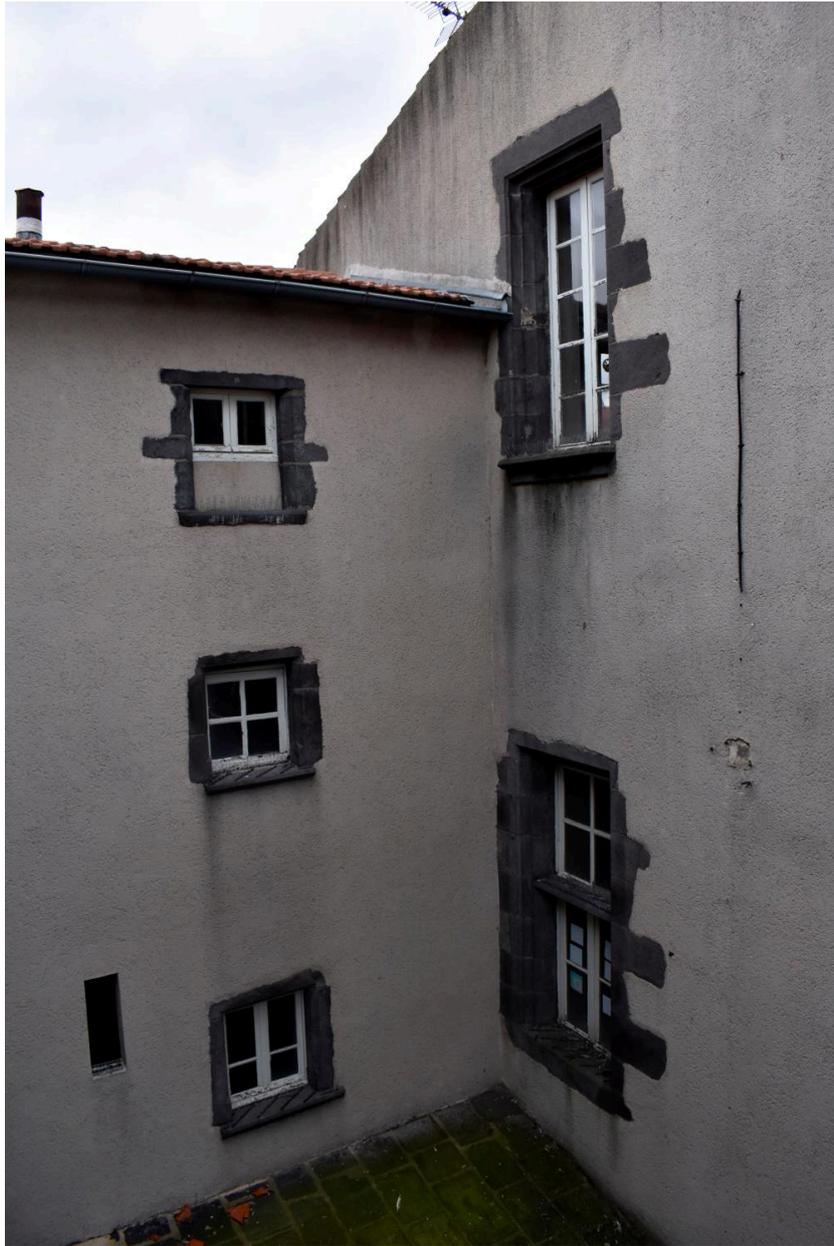


Corps de bâtiment sud, élévation sur cour : détail des baies du 2e étage

IVR84_20216302370NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations sur cour nord et ouest

IVR84_20216302633NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour d'escalier hors oeuvre

IVR84_20196300190NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

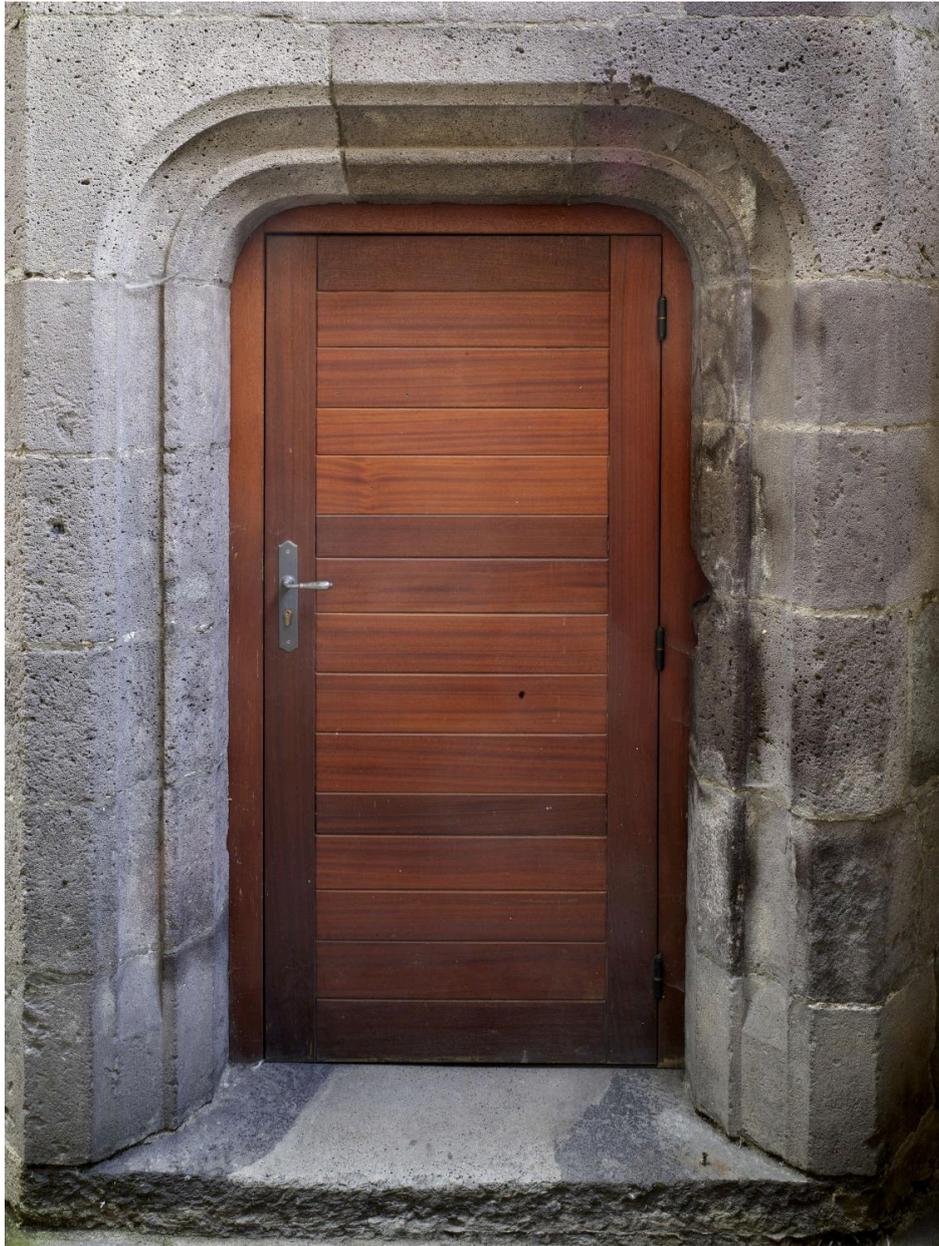


Tour d'escalier : partie inférieure

IVR84_20196300192NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour d'escalier : porte d'entrée côté cour intérieure

IVR84_20226300008NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour d'escalier : partie supérieure

IVR84_20216302630NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour d'escalier : détail du linteau de la baie sommitale

IVR84_20216302631NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

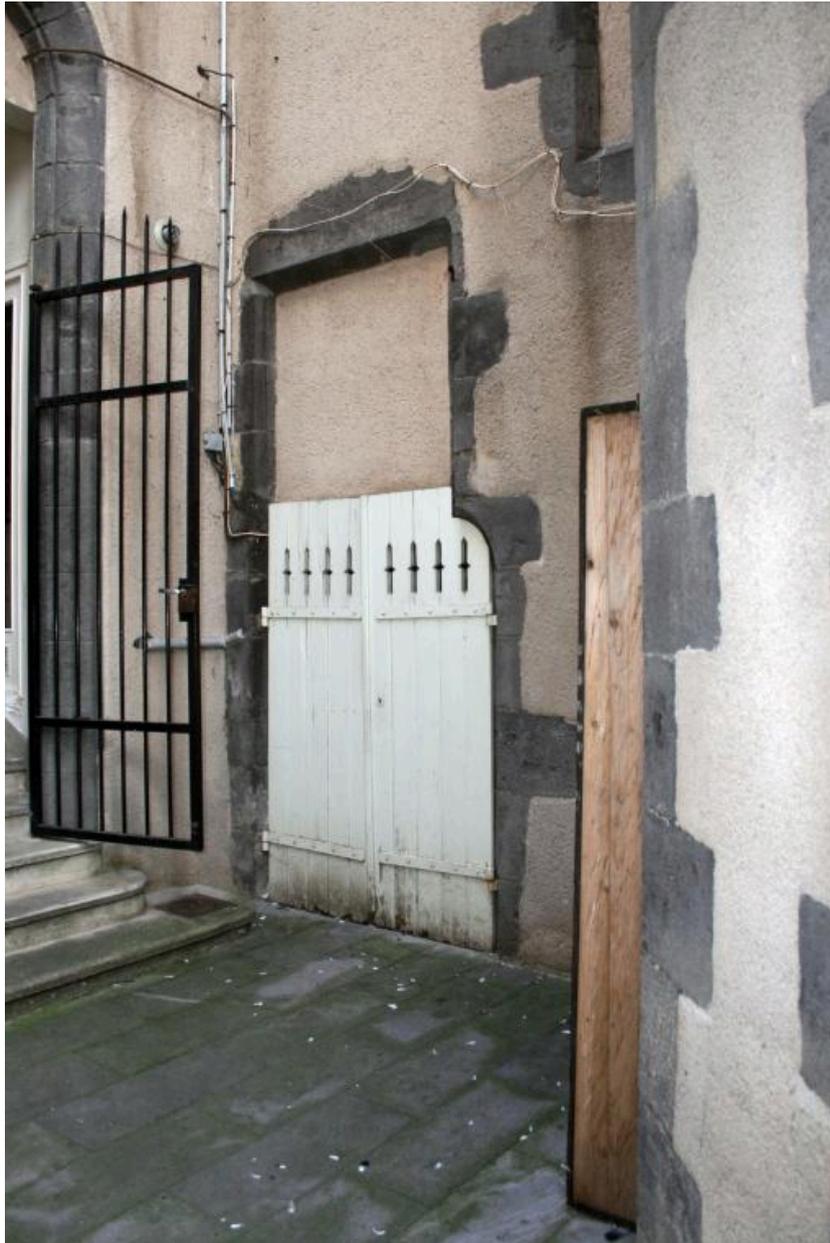


Cour : baies de l'ancienne sacristie de la chapelle Saint-Pierre (?), remaniées

IVR84_20226300007NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

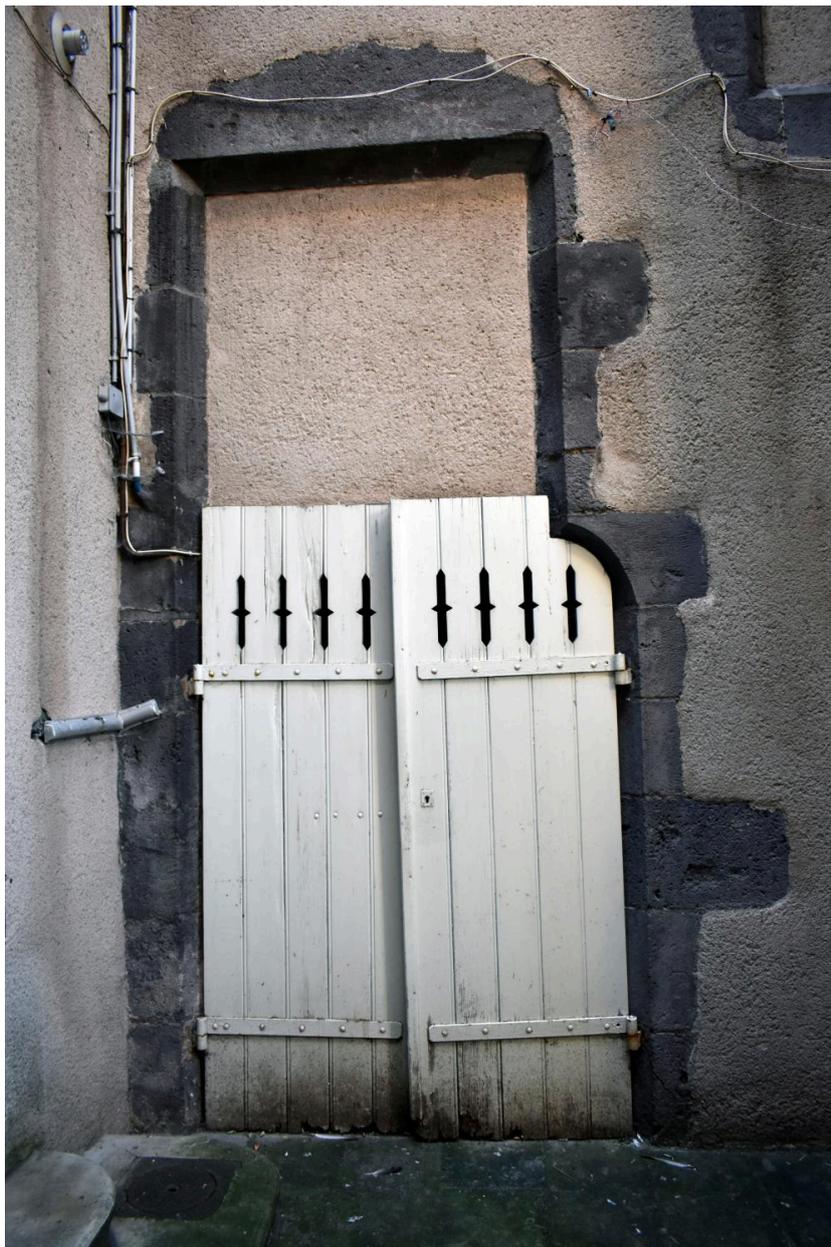


Cour : porte d'accès aux caves

IVR84_20196300194NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte des caves, autre vue

IVR84_20216302626NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corps de bâtiment en fond de cour : coursière

IVR84_20196300195NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corps de bâtiment en fond de cour, 1er étage : baie agrandie au niveau de la coursière (ouvrant sur les anciennes latrines)

IVR84_20216302634NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Caves, vue d'ensemble

IVR84_20226300009NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

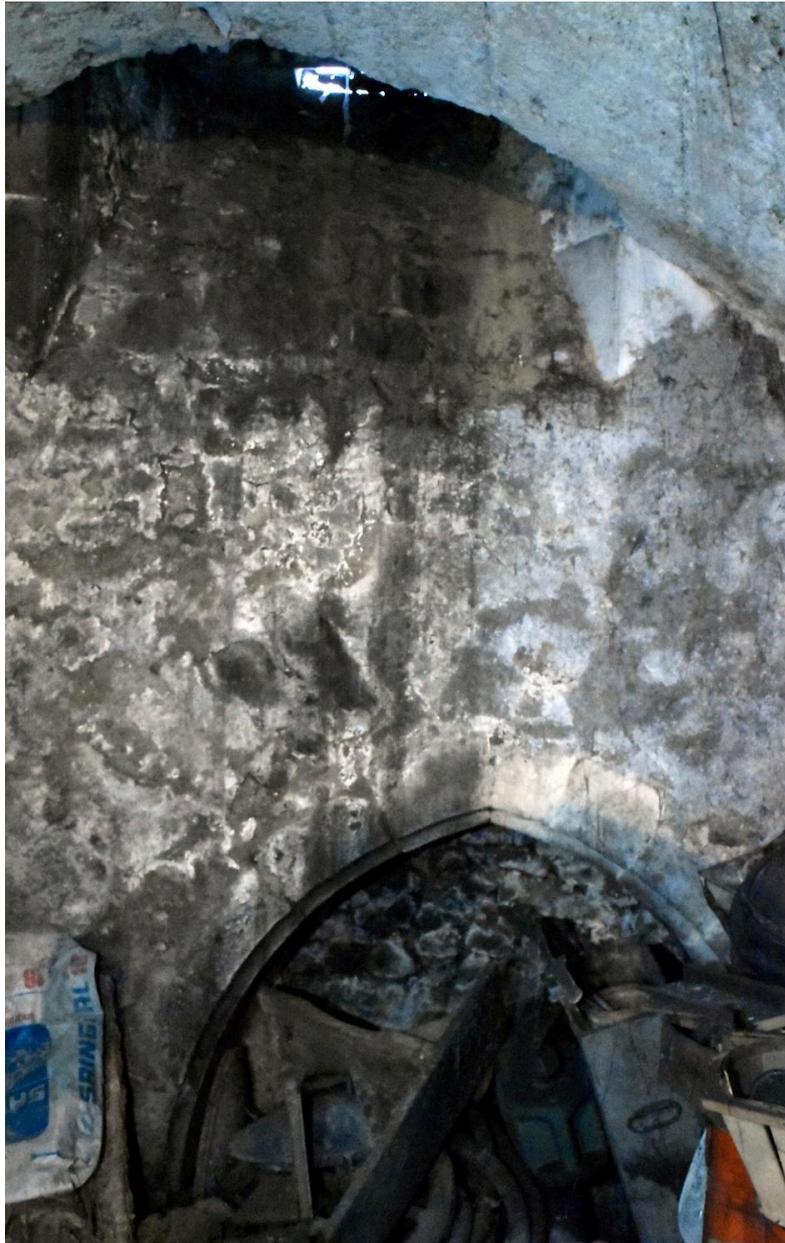


Cave, partie sud : ancienne porte ogivale

IVR84_20226300010NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cave, seconde porte ogivale murée

IVR84_20216302642NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Caves : détail du mur séparant les deux caves sud ; ancienne arcade murée

IVR84_20216302640NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, salle à l'angle de la rue de la Rodade et de la place Poly, vers l'ouest

IVR84_20226300011NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Même salle, vue vers le sud

IVR84_20226300012NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Même salle : clef de voûte

IVR84_20226300017NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, 1ère salle : clef de voûte sculptée, gonfanon d'Auvergne

IVR84_20216302627NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, 1ère salle : cul de lampe n°1

IVR84_20226300013NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, 1ère salle : cul de lampe n°2

IVR84_20226300014NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, 1ère salle : cul de lampe n°3

IVR84_20226300015NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, 1ère salle : cul de lampe n°4

IVR84_20226300016NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, logement : cul de lampe feuillagé, salle du rez-de-chaussée (logement)

IVR84_20216302367NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

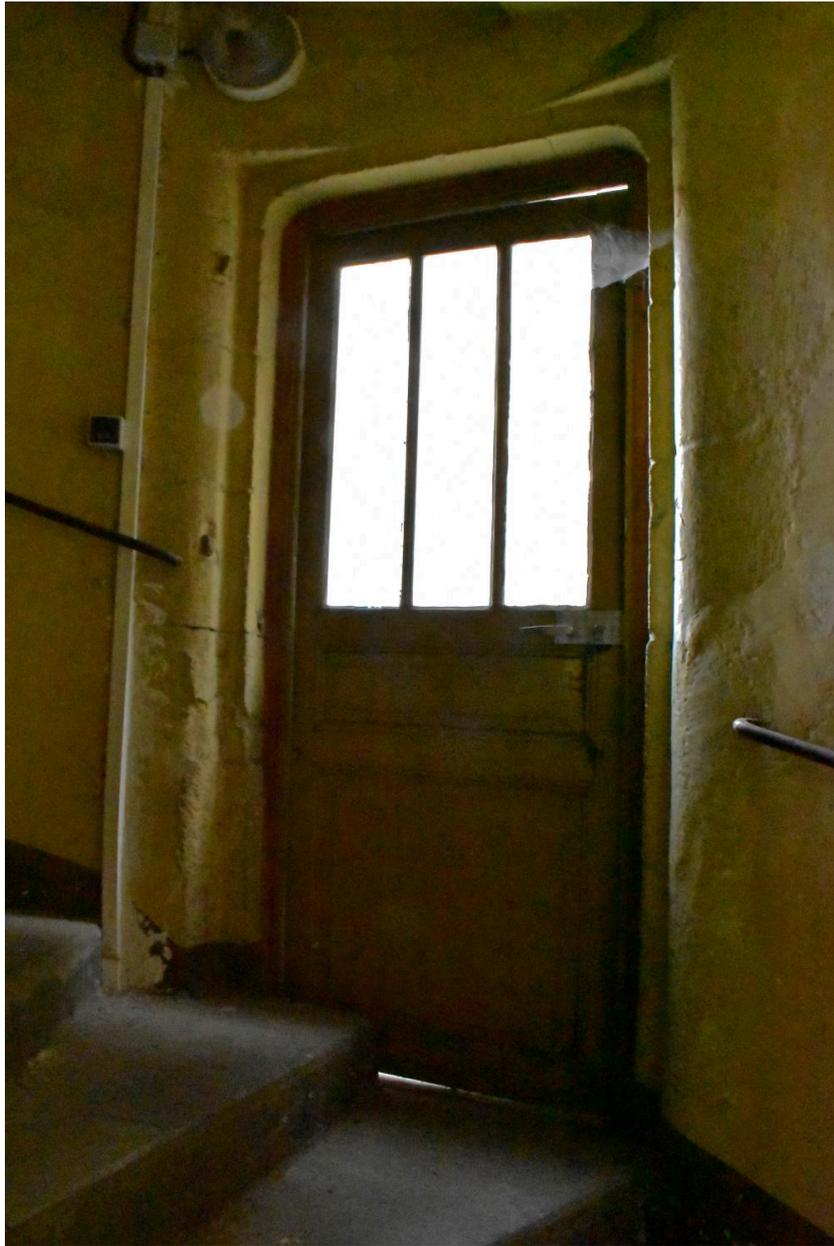


Rez-de-chaussée, logement : autre cul-de-lampe feuillagé

IVR84_20216302368NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour d'escalier : porte, depuis l'intérieur

IVR84_20216302636NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour d'escalier : fenestron

IVR84_20216302635NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

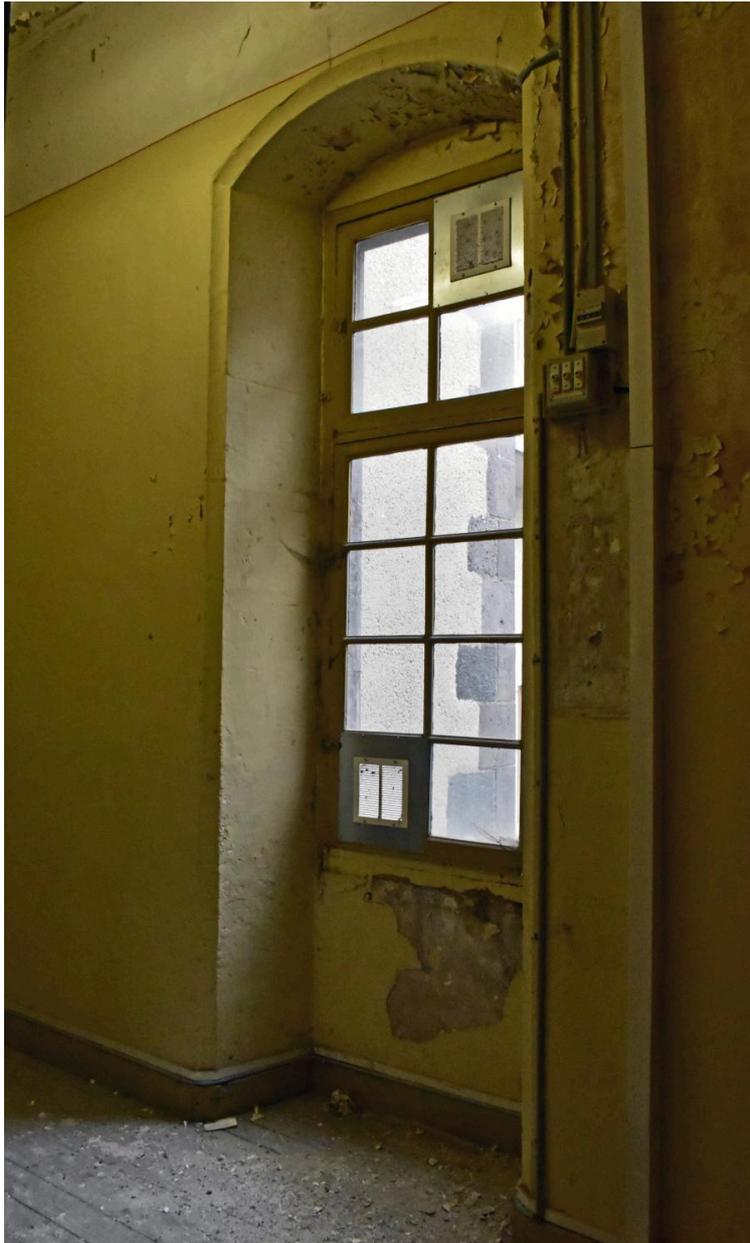


Escalier en vis : base du noyau

IVR84_20216302629NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1er étage, salle nord-est : embrasure de fenêtre

IVR84_20226301463NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1er étage, salle nord-est : corbeau et ancienne baie murée

IVR84_20226301465NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1er étage : porte de communication entre les deux salles nord

IVR84_20216302639NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1er étage, salle sud est : porte de l'auditoire de l'ancien bailliage

IVR84_20226300003NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte : détail des chapiteaux

Référence du document reproduit :

- **Ville de Clermont-Ferrand. Lycée impérial, porte d'entrée en face la halle-au-blé / Imbert Hubert (architecte municipal), 2 novembre 1857 (AC Clermont-Ferrand, 4 M 1/5)**
Ville de Clermont-Ferrand. Lycée impérial, porte d'entrée en face la halle-au-blé [plans du rez-de-chaussée et du 1er étage, élévation] / Imbert Hubert (architecte municipal), 2 novembre 1857. 3 dess. : encre de chine, lavis gris, aquarelle, papier beige. Ech. 1:20 (AC Clermont-Ferrand, 4 M 1/5)
AC Clermont-Ferrand : 4 M 1/5

IVR84_20226301466NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte : détail de la base prismatique

IVR84_20226301467NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

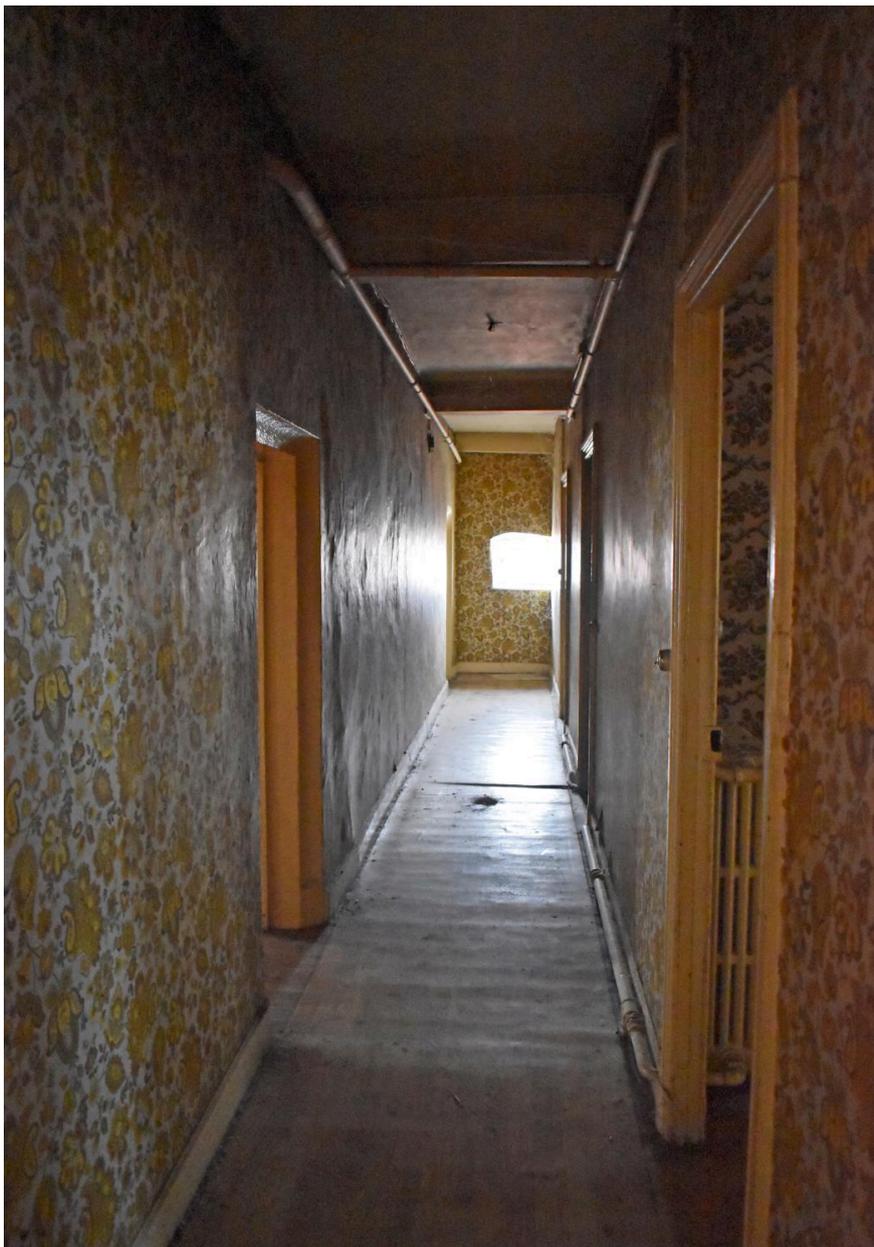


Cheminée du 1er étage

IVR84_20226300002NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couloir du 2ème étage, à gauche : mur et portes d'origine, à droite : cloison et portes du 19e siècle

IVR84_20216302646NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couloir du 2ème étage : détail d'une porte d'origine

IVR84_20216302647NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corps de bâtiment sur cour, 2e étage : cuve en pierre, ancien lave-mains (à gauche sur l'image)

IVR84_20226300004NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corps de bâtiment sur cour, 2e étage : porte donnant accès au lave-mains : l'encadrement est semblable à celui des anciennes chambres des pères jésuites

IVR84_20226300005NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

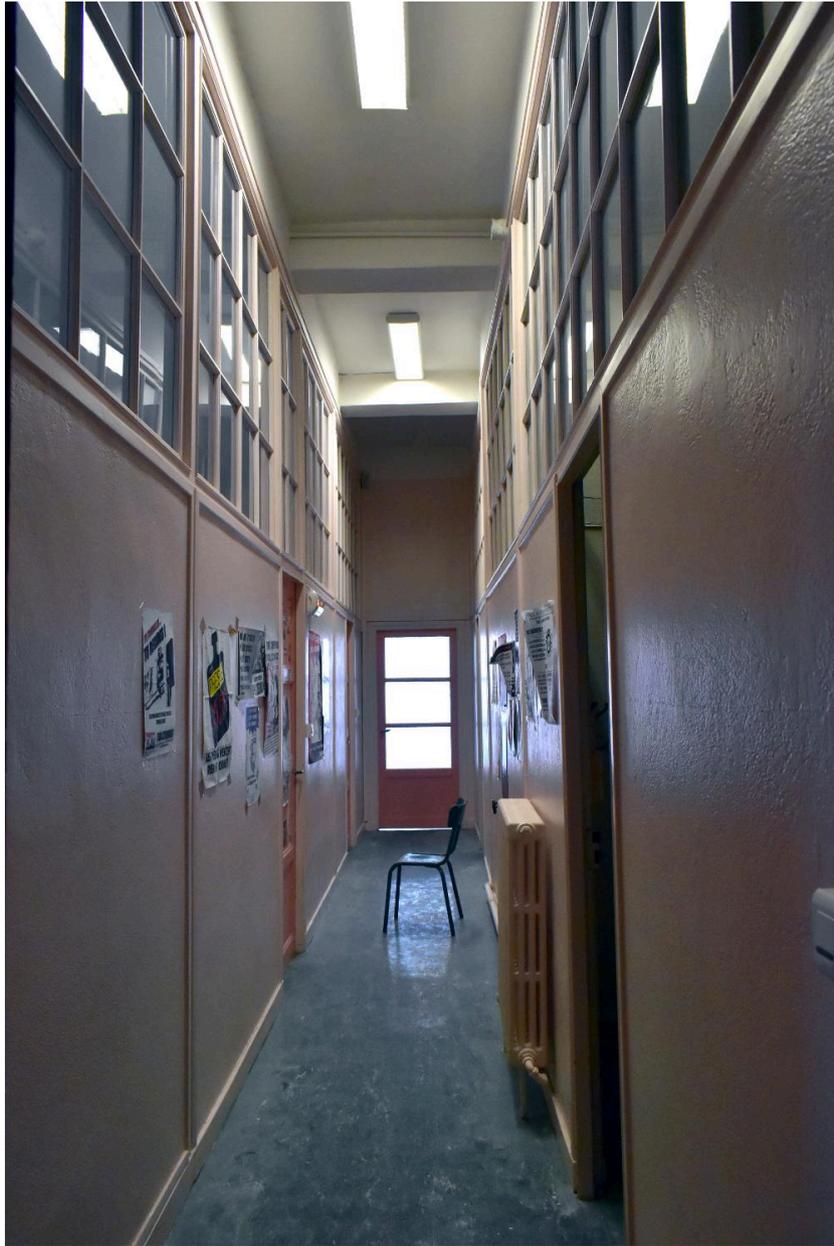


Corps de bâtiment nord : départ de l'escalier

IVR84_20216302369NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corps de bâtiment nord : couloir du 2e étage

IVR84_20216302628NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corps de bâtiment nord : comble

IVR84_20226300006NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

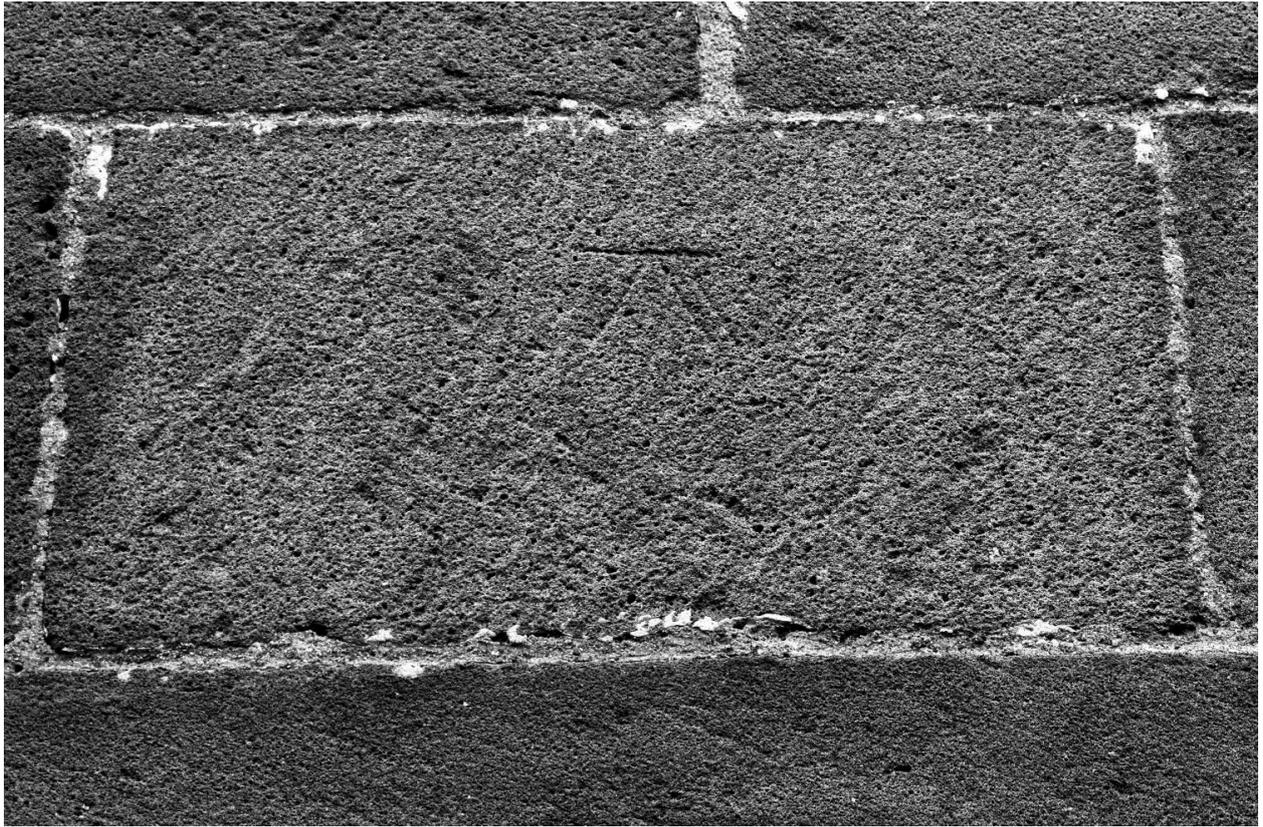


Cave : arc doubleau, marques de tâcheron ; le A renversé est également présent en haut de la tour d'escalier

IVR84_20216302641NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour d'escalier : marque de tâcheron en A renversé

IVR84_20216302632NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte de la tour d'escalier : marque de tâcheron au-dessus du linteau

IVR84_20216302648NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte de la cave, côté droit : marque de tâcheron

IVR84_20216302649NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte de la cave, côté droit : autre marque de tâcheron

IVR84_20216302650NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation